



ÉTÉ 2021
N°4

SOMMAIRE

- 4 Communication
- 6 Le budget à la loupe
- 10 Pour votre sécurité
- 12 Infos pratiques et solidarité
- 14 Animation du centre-bourg
- 16 Soyons attentifs
- 18 À la découverte du territoire
- 24 La science au quotidien
- 26 Talents Vétraziens
- 28 Jeunesse
- 30 Accession à la propriété abordable
- 31 Brèves
- 32 D'hier à aujourd'hui
- 34 Les prochains RDV



Ce nouveau magazine municipal est un peu spécial, il surprendra probablement la plupart d'entre vous, par sa couverture d'abord, par son contenu ensuite et provoquera le débat, c'est bien le but!

Une nouvelle identité visuelle

En début d'année, j'ai proposé à mon Adjoint à la communication, Guy LAMBELET, de travailler avec sa commission sur la refonte de notre identité visuelle. Le but était d'abord de créer une charte graphique cohérente pour la communication de la municipalité, appuyée sur un nouveau visuel, que je souhaitais résolument contemporain, épuré, permettant de multiples utilisations, un outil au service de notre politique événementielle et culturelle, pour une commune qui bouge, qui surprend, dont on se souviendra!

Je suis conscient qu'il faudra un peu de temps d'adaptation à la population pour s'approprier cette nouvelle image contemporaine de la commune, comme cela a été le cas avec notre équipe municipale, il y a eu du travail d'abord, du débat ensuite, des interrogations, des positions plus ou moins tranchées, des évolutions, puis un vrai consensus largement guidé par des professionnels qui ont su convaincre du bien-fondé de leur démarche.

C'est un chemin à suivre pour accéder à son adoption mais je ne doute pas que cette nouvelle identité visuelle contemporaine fera date et qu'elle permettra bientôt à la commune d'être identifiée au 1^{er} coup d'œil, de se différencier de ses voisines, de mettre en avant sa singularité, son esprit dynamique, avant-gardiste, celui d'une commune moderne, bien inscrite dans son époque et qui cherche sans cesse à s'améliorer.

Il ne reste plus qu'à la faire vivre, ce qui devrait bien occuper notre service communication, culture et événements, qui vient tout juste de s'étoffer d'un recrutement de qualité avec Julia LOPES. Vous trouverez en pages 4 et 5 de ce magazine toute la genèse de cette création.

Une fiscalité maîtrisée

Cette année a vu également le vote du 1^{er} budget de la nouvelle équipe municipale.

Bien que notre programme soit très dense, avec de multiples projets d'ores et déjà bien engagés, pour apporter un meilleur service à nos administrés, nous financerons toutes nos actions sans augmentation d'impôts.

80% des actions envisagées dans notre projet municipal sont soit à l'étude, soit bien avancées. Ce budget 2021 se concentrera en grande partie sur des études de faisabilité, de définition précise des projets. Nous recherchons les meilleurs montages financiers possibles, avec un souci constant d'optimisation des

CHÈRES VÉTRAZIENNES, CHERS VÉTRAZIENS,

fonds publics, de nos espaces et équipements publics, pour atteindre nos objectifs sans fragiliser les marges de manœuvre financières de la commune. Anne-Lise VOUTAY MERMET, mon Adjointe aux finances, vous en dira plus dans les pages qui suivent (cf. pages 6 à 9).

Un nouveau commerce au cœur du bourg

C'était souhaité, annoncé, c'est maintenant fait! Je remercie toute mon équipe municipale et mes services pour leur travail, nos efforts commencent déjà à payer pour dynamiser notre centre-bourg et ce n'est que le début...

Après le succès partagé de notre marché de produits frais du mardi après-midi (ouvert jusqu'à 20 h avec la fin du couvre-feu), nous avons maintenant une nouvelle épicerie, qui fait sens au regard de notre volonté de favoriser les entreprises locales, la consommation en circuits courts, la gestion raisonnée de nos déchets pour protéger notre environnement.

M^{me} Natacha REGAD, une personnalité attachante et très motivante, vient d'ouvrir une épicerie en vrac avec de nombreuses références, y compris de produits frais et maraîchers.

Ce concept, qui a fortement le vent en poupe, favorise l'apprentissage d'une consommation plus raisonnée, en utilisant des contenants recyclables (cf. page 15), en redonnant ses lettres de noblesse à la consigne, en réduisant par là-même les déchets.

Je vous espère nombreux à venir soutenir cette ouverture et consommer des produits de qualité, une belle manière d'accomplir un acte citoyen et responsable.

Démocratie locale

J'ai demandé à Véronique FENEUL, ma 1^{re} Adjointe, de lancer, avec Séverine FRIES CHATAGNAT, mon Adjointe à la culture et au scolaire, l'assemblée consultative intergénérationnelle que je souhaite mettre en place pour associer la population à la vie de la commune. Cette assemblée, respectant la parité, regroupera des citoyens volontaires de toutes générations. Elle sera saisie, en tant que de besoin, par le Conseil Municipal qui recueillera son avis sur certains projets impactant la vie de chacun des secteurs de la commune.

Le déconfinement progressif nous permettra aussi d'envisager, enfin, de nous retrouver lors de nos rencontres citoyennes de quartier.

Élections Départementales et Régionales

Les dimanches 20 et 27 juin derniers, les électeurs ont été appelés à choisir, en même temps, leurs élus départementaux et régionaux.

Ces deux collectivités, dans leurs compétences respectives, ont des effets directs dans notre vie quotidienne. Alors que le Conseil Départemental intervient notamment en matière de solidarité, de ramassage scolaire, construit les collèges, les routes départementales..., le Conseil Régional, de son côté, construit les lycées, intervient par exemple pour la formation, les bus et trains régionaux, la sécurité, le développement économique,

la santé, l'environnement... tout a été mis en œuvre pour proposer des conditions sanitaires adéquates. Je remercie chaque électeur venu exprimer son opinion.

Lancement des travaux de la vidéo-protection

Les travaux de la mise en place de la première tranche de la vidéo-protection devraient débuter cet été, ce projet aura vocation à se développer avec deux autres tranches supplémentaires couvrant les sites stratégiques de la commune avec des matériels adaptés. La sécurité et la tranquillité de nos concitoyens sont en effet une priorité.

La nuit est belle. Éteignez vos lumières!

Le 21 mai dernier, la commune de VÉTRAZ-MONTHOUX a participé pour la seconde fois au dispositif LA NUIT EST BELLE, lancé dans l'agglomération genevoise et qui voit adhérer sans cesse plus de collectivités.

Une vraie bouffée d'oxygène, source d'économies, qui permet aux astronomes mais aussi au grand public de profiter d'un environnement nocturne dépollué de ses éclairages multiples. La météo, cette année défavorable, n'a pas permis de profiter du spectacle d'une nuit étoilée mais ce n'est que partie remise. Ce soir-là chacun était invité à éteindre ses éclairages.

C'est aussi l'occasion de se poser la question de l'opportunité d'une extinction nocturne plus régulière de notre éclairage public. Outre les importantes économies budgétaires que ce dispositif peut engendrer, l'expérience semble positive et même apporter à la population une nouvelle quiétude la nuit, avec notamment des véhicules roulant plus prudemment.

Retour progressif à la normale

Nos terrasses, nos restaurants, nos commerces rouvrent enfin à nouveau, une nouvelle qui nous réjouit toutes et tous, même si les masques feront encore partie de notre quotidien quelque temps, même si les conditions ne sont pas toujours idéales, les ouvertures progressives, c'est toutefois le début d'un retour à la « normale » qui soulage nos commerçants, satisfait nos consommateurs, redonne vie à nos centres-bourgs, centres-villes, pour le plus grand bonheur de notre population.

Je tiens ici à saluer les efforts de nos concitoyens qui se sont, pour l'immense majorité, montrés responsables et exemplaires, respectant les consignes sanitaires parfois lourdes à supporter. Nos centres-villes, nos centres-bourgs vont enfin reprendre vie et je m'en réjouis.

Je vous souhaite d'excellentes vacances estivales, profitez-en, la vigilance restant toutefois de mise pour éviter une nouvelle vague à la sortie de l'été.

*Je reste proche de vous
Patrick Antoine*

UN NOUVEAU LOGO POUR NOTRE COMMUNE !

LA MUNICIPALITÉ, SOUS L'IMPULSION DE SON MAIRE, A SOUHAITÉ REDÉFINIR UNE IDENTITÉ VISUELLE POUR LA COMMUNE, APPORTER UN NOUVEAU SOUFFLE ET DAVANTAGE DE RIGUEUR DANS L'UTILISATION DES OUTILS DE COMMUNICATION À SA DISPOSITION. UN APPEL D'OFFRES A DONC ÉTÉ LANCÉ AFIN DE S'ASSOCIER LES COMPÉTENCES D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR CRÉER UN NOUVEAU LOGO ET DÉFINIR UNE CHARTE GRAPHIQUE.



Un blason ancien recomposé à l'occasion de la création du 1^{er} comité des fêtes vers 1998



Le logo de la commune jusqu'au milieu des années 1990, avec comme élément visuel principal une ancienne tour située alors route de la Colline



Le logo créé lors du mandat de Maire de M. Bernard Dentand (1995-2001). La volonté d'impulser une nouvelle dynamique est assez nette. Le logo choisi est représentatif de « la vue sur l'extérieur depuis la colline »



L'agence Garderners, située à Poisy, a été retenue pour accompagner la commune dans cette aventure générant ainsi beaucoup d'échanges et des débats parfois passionnés. Le travail accompli durant le printemps a permis de valider un nouvel univers graphique destiné à représenter visuellement notre commune.

Redéfinir une identité visuelle et graphique n'est pas une démarche anodine et simple, d'autant que Vétraz-Monthoux est un territoire aux multiples facettes et difficilement définissable en un mot (comment définir Vétraz-Monthoux? et comment retranscrire cette vision par un logo?). Les personnes ayant participé à ce travail ont parfois été surprises voire désarçonnées tant cette démarche a exigé une forte remise en question et une ouverture vers le monde créatif. Il a fallu bousculer certains acquis et se projeter vers quelque chose de nouveau et adaptable aux outils de communication d'aujourd'hui.

La colline, élément rassembleur

S'il est un élément qui tend à faire l'unanimité lorsque l'on s'interroge sur « qu'est-ce que Vétraz-Monthoux en un mot? », c'est bien la colline.

La colline fait partie du paysage local. Elle est visible depuis toutes les communes environnantes et ainsi les personnes extérieures, consciemment ou non, voient Vétraz-Monthoux à travers elle.

Vue (ou vécue) de « l'intérieur », c'est-à-dire pour les Vétraziens eux-mêmes, la colline est également largement perçue comme un symbole, comme un élément d'identité et d'ancrage fort.

Le parc de Haut-Monthoux comme patrimoine commun

La colline offre à son sommet un espace vert exceptionnel, un vaste parc ouvert à tous et dont l'entrée est marquée par l'étang. Ce parc est notre patrimoine commun. Ses vastes espaces verts permettent à chacun de s'y détendre. La chapelle et les arbres remarquables à ses abords sont les témoins de



Des réunions très animées où les idées fusaient de toute part!

ce passé qu'il nous est indispensable de protéger et de comprendre pour vivre le présent et préparer l'avenir, d'autant plus dans un bassin de vie comme le nôtre où tout évolue à un rythme effréné.

Le nouveau logo de Vétraz-Monthoux.

Épuré et graphique,  Vétraz Monthoux donne à la commune une nouvelle identité visuelle forte et est facilement déclinable sur tous supports de communication (du papier aux réseaux sociaux en passant par les véhicules municipaux ou les bâtiments publics, etc.).

À ce titre, les personnes ayant participé aux réunions de travail ont été surprises de la vitesse à laquelle elles se sont approprié le visuel, après avoir été dans un premier temps désorientées et troublées par le changement...

Parmi les pistes graphiques proposées par l'agence Garderners, celle valorisant l'ancrage historique a été retenue, notamment parce qu'elle a l'avantage de faire le lien entre le passé et l'avenir: « l'héritage du passé pour bâtir l'avenir ».

Le parti pris épuré et la forme subliminale du blason, qui a disparu en apparence, participent à cette transition entre tradition et modernité.

Des symboles qui associent l'ancrage historique aux lettres « V » et « M »

Un « V » comme symbole de l'étang de Haut-Monthoux et son jet d'eau... Un « V » élancé qui peut aussi être vu comme un personnage les bras vers le ciel, symbole de bien-être...

Un « M » qui s'inspire pour la forme des vitraux en ogive de la chapelle de Haut-Monthoux et qui évoque également la colline.

Et un • d'originalité!



QUELQUES EXEMPLES DE DÉCLINAISONS



NOUVELLE RECRUE

Pour répondre aux attentes de la nouvelle équipe municipale, la commune de Vétraz-Monthoux a recruté une nouvelle Responsable du service Communication - Événementiel.

L'ambition, à travers ce recrutement, est de travailler sur l'image de la ville et de proposer une offre événementielle en accord avec les attentes des Vétraziens. La communication et le développement d'une programmation riche et variée sont des enjeux forts pour ce nouveau mandat municipal.

Julia Lopes a donc rejoint les équipes de Vétraz-Monthoux fin avril dernier. Elle a accepté ce nouveau challenge et c'est avec plaisir qu'elle rencontrera et travaillera avec les associations de la ville. Il est prévu que le prochain magazine d'automne soit consacré à la vie associative en donnant la parole à chaque association. Soyons tous dans les starting-blocks!

Un budget « actions et ambitions »

RÉSULTATS 2020 :

L'année 2020 se caractérise par une situation financière très saine pour la commune de Vétraz-Monthoux.

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 s'élève à 9 827 944,21 € dont un excédent de fonctionnement de 3 331 185,79 € et un excédent de 6 496 758,42 € en investissement après prise en compte des restes à réaliser.

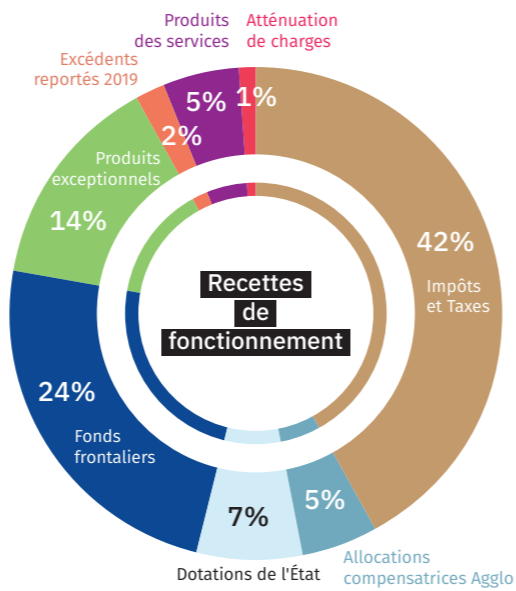
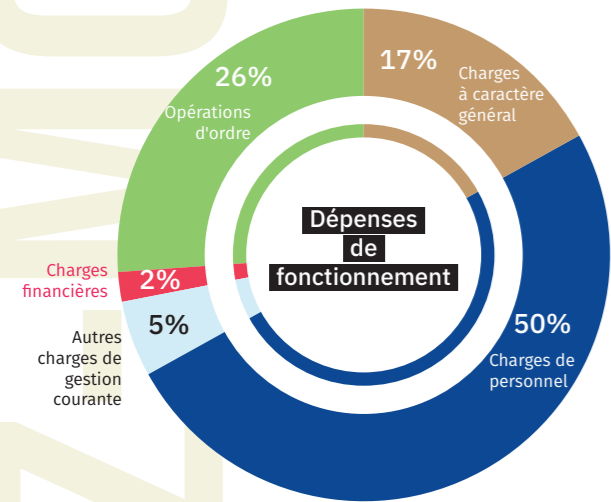
La crise COVID a eu pour effet la diminution des dépenses réelles de 460 910,67 € par rapport à 2019 (soit une baisse de 6.3%). Le report excédentaire pour la section d'investissement est élevé car

il n'a pas été réalisé de lourds investissements lors des années précédentes. La commune possède une bonne santé

financière, avec une forte capacité d'auto-financement, lui permettant de financer ses Grands Projets.

	REPRISE DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS 2019	OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2020		RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020
	EXCÉDENT	DÉPENSES	RECETTES	
Fonctionnement	300.000,00 €	9.180.768,59 €	12.211.954,38 €	+ 3.331.185,79 €
Investissement	6.083.222,73 €	4.188.385,02 €	6.133.244,92 €	+ 8.028.082,63 €
Restes à réaliser	0,00 €	1.531.324,21 €	0,00 €	- 1.531.324,21 €
		Résultat global de clôture		+ 9 827 944,21 €

LE DÉTAIL DE L'ANNÉE 2020 :

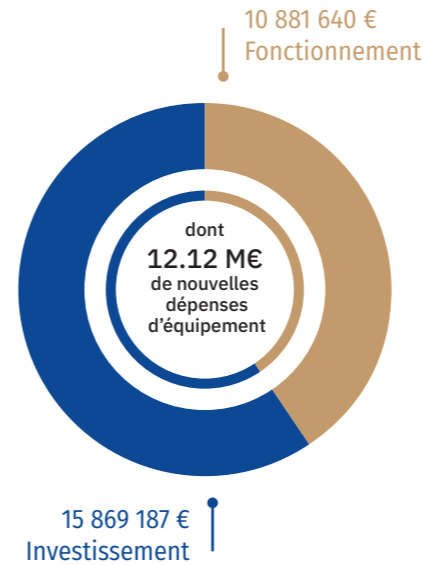


LE BUDGET PRIMITIF 2021

Le Budget Primitif est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine, chaque année, l'ensemble des actions qui seront entreprises: il rend compte des prévisions en recettes et en dépenses, votées en équilibre par le conseil municipal, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

Ce budget, voté à l'unanimité, est le premier de la nouvelle équipe municipale conduite par Monsieur Patrick ANTOINE. Dès cette année, il contribuera à réaliser le programme ambitieux promis.

Le budget total 2021 (opérations d'ordre et opérations réelles) s'établit, en dépenses et recettes, à 26.750.827 € et se présente ainsi:

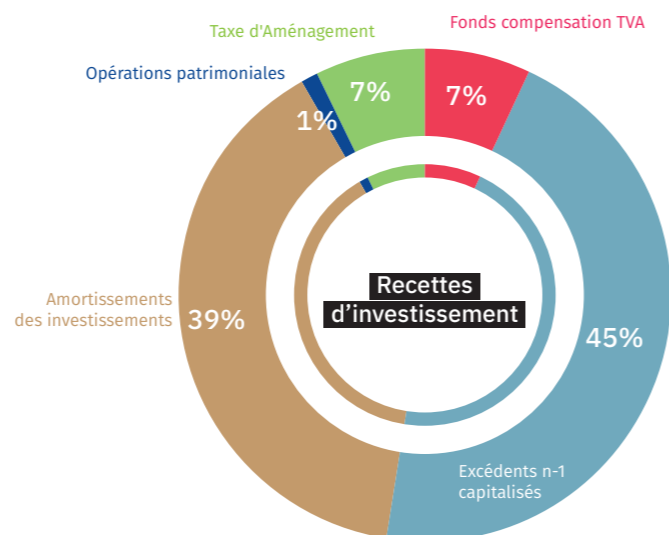
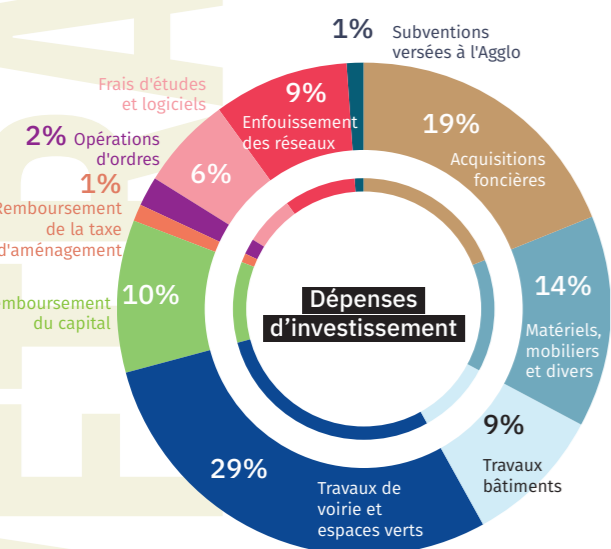


Dépenses de Fonctionnement : 10.882 M €	Dépenses de personnel
	4.964 M€
	Charges à caractère général
	2.417 M€
	Charges courantes et subventions
	0.501 M€
	Charges exceptionnelles
	0.112 M€
	Atténuation de produits
	0.002 M€
Intérêts de la dette	
0.146 M€	
Dépenses imprévues	
0.200 M€	
Épargne Brute	
2.540 M€	

Recettes de Fonctionnement : 10.882 M €	Fiscalité
	5.404 M€
	Dotations Globale de Fonctionnement et compensations
	0.819 M€
	Fonds Genevois
	2.700 M€
	Attribution de compensation
	0.551 M€
	Produits des services, du domaine
	0.813 M€
Autres recettes	
0.207 M€	
Produits exceptionnels	
0.088 M€	
Excédents antérieurs reportés	
0.300 M€	

Dépenses d'Investissement : 15.869 M €	Remboursement du capital de la dette
	0.410 M€
	Dépenses d'équipement
	12.120 M€
	Subventions d'équipement
	0.381 M€
	Reports 2020
	1.531 M€
	Remboursement TA
	0.300 M€
Autres dépenses	
0.877 M€	
Dépenses imprévues	
0.250 M€	

Recettes d'Investissement : 15.869 M €	Épargne Brute
	2,540 M€
	Affectation résultats antérieurs
	3.031 M€
	FCTVA
	0.285 M€
	Taxe d'Aménagement
	0.700 M€
	Autres recettes
	0.781 M€
Subventions d'équipement	
0.504 M€	
Excédents antérieurs reportés	
8.028 M€	



EPARGNE BRUTE 2,54 millions €

L'Épargne brute est affectée en priorité au remboursement du capital de la dette et le surplus vient couvrir les dépenses d'équipement.



AUTOFINANCEMENT NET 2,13 millions €

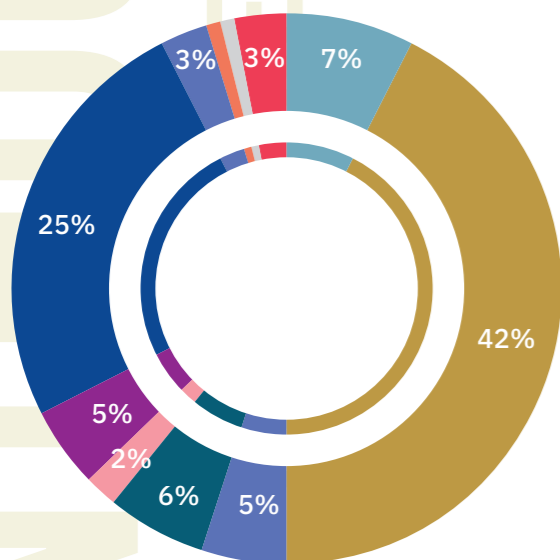
Ce montant correspond à l'épargne disponible de la commune de Vétraz-Monthoux pour réaliser les dépenses d'équipement brut.



0% d'augmentation du taux d'imposition en 2021

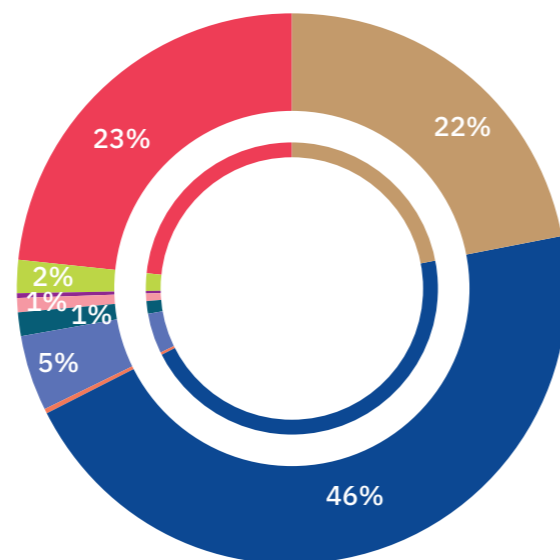
Depuis 2020, la commune décide uniquement du taux d'imposition pour la taxe foncière des propriétés bâties et la taxe foncière des propriétés non bâties.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



- Produits des services
- Impôts directs locaux
- Compensation de l'Agglo
- Droits de mutation
- Autres taxes
- Dotations de l'État
- Fonds frontaliers
- Autres dotations
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre
- Excédent reporté 2020

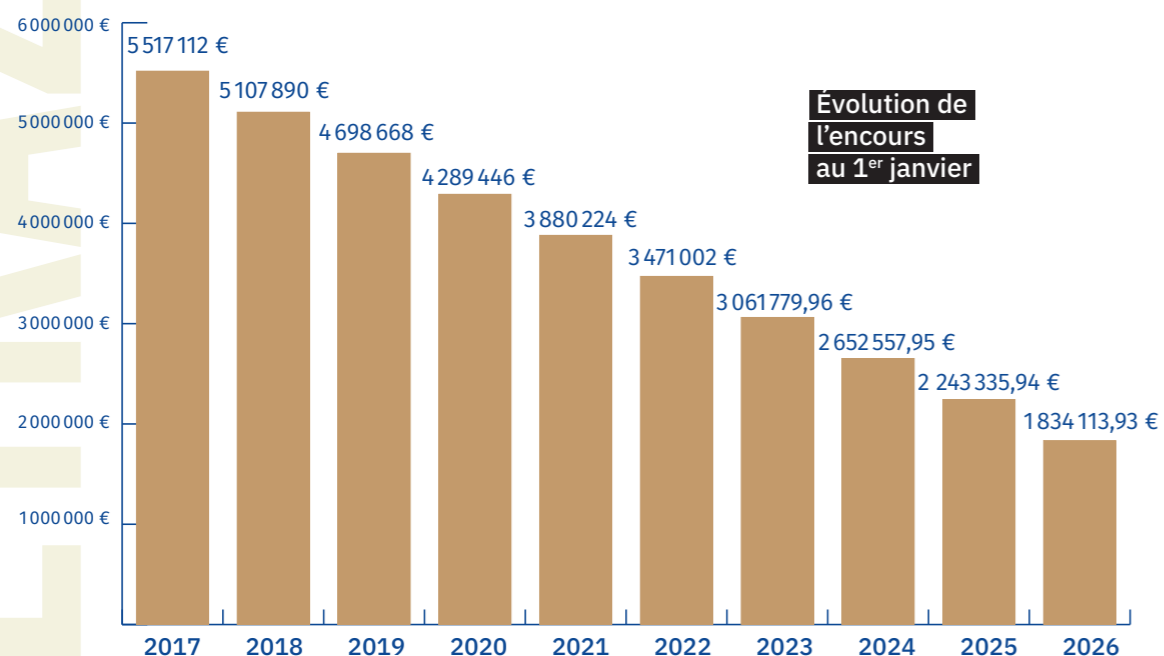
POUR QUELLES DÉPENSES ?



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Provisions pour risques
- Dépenses imprévues
- Opérations d'ordre

LA DETTE COMMUNALE :

La commune se désendette, avec une dette qui s'établira au 31/12/2021 à 3 470 223.98 €, soit une baisse de 10.57% par rapport à 2020.



[INTERVIEW]

ANNE-LISE VOUTAY MERMET, Adjointe au Maire déléguée « Finances - Marchés publics »



“
Notre équipe municipale est pleinement mobilisée et nous sommes très attentifs à la bonne gestion des deniers publics.
”

LE MAG : « Madame VOUTAY MERMET, pouvez-vous décrire votre engagement ? »

Anne-Lise VOUTAY MERMET (ALVM) : « Lors des deux précédents mandats, j'ai exercé la fonction de Conseillère municipale, durant lesquels j'ai été membre des commissions finances, urbanisme et petite-enfance. J'ai accepté de continuer mon engagement auprès de la commune, de soutenir M. ANTOINE, mais cette fois-ci en qualité d'Adjointe. »

LE MAG : « À ce titre, quelles sont vos délégations ? »

ALVM : « M. le Maire m'a attribué une délégation pour le suivi des finances et des marchés publics. Je participe également activement à la commission d'urbanisme, ce qui m'amène à suivre le parc immobilier de la commune et les copropriétés. »

LE MAG : « Quel est l'impact de la réforme de la taxe d'habitation sur les finances de la commune et pour les administrés vétraziens ? »

ALVM : « D'abord, je souhaite informer la population que la commune a décidé de ne pas augmenter le taux de ses impôts locaux pour cette année. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties reste à 13.52% et sur les propriétés non bâties à 50.32%.

La réforme de la Taxe d'habitation n'a aucun impact sur les impôts de nos concitoyens puisque la commune reçoit une compensation de l'État pour cette perte de la Taxe d'habitation sur les résidences principales. Il s'opère également cette année, en faveur de la commune, un transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) (taux de 12.03%).

Les services fiscaux ont décidé de fusionner le taux départemental et le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Dès lors, il ne sera mentionné sur vos avis d'imposition qu'un seul taux de référence de 25.55% pour la taxe foncière (la taxe communale de 13.52% + la taxe départementale de 12.03%). »

LE MAG : « Pouvez-vous nous dire quelques mots sur les projets de la municipalité ? »

ALVM : « Nos projets sont très nombreux. Nous avons souhaité retravailler le projet de réhabilitation-extension de la Mairie annexe, de manière à ce que la population puisse retrouver tous les services administratifs dans un lieu unique. La future « ancienne » mairie, au centre-bourg, trouvera une autre vocation axée sur les valeurs de la citoyenneté.

Afin d'améliorer le cadre de vie des Vétraziennes et des Vétraziens, notre 'grand projet' est de redynamiser le centre-bourg, par le contrôle du foncier et par la revitalisation de ce dernier.

Pour faire face à l'accroissement de la population, nous avons décidé de construire un nouveau groupe scolaire au centre-bourg, intégrant un centre de loisirs ainsi qu'un parking souterrain.

Un projet de réhabilitation de l'ancien groupe scolaire est prévu. Le bâtiment sera bien évidemment conservé et permettra d'accueillir la crèche, le relais d'assistantes maternelles et divers services à destination de la population.

Un espace culturel sera inclus au projet de redynamisation du centre-bourg, permettant la création d'événements culturels et artistiques ambitieux. Cet espace pourra être modulable selon l'évènement.

LE MAG : « Ces projets sont ambitieux et paraissent nécessiter des investissements importants ? »

ALVM : « Oui, notamment la construction d'un nouveau groupe scolaire. Mais d'une part, il est indispensable de se donner les moyens de nos ambitions et d'autre part, notre stratégie se base sur une optimisation de nos ressources. Un exemple: la réutilisation de l'actuel groupe scolaire René-Cassin à d'autres fins permettra d'amener de nouveaux services au centre-bourg en limitant les coûts d'investissement. »

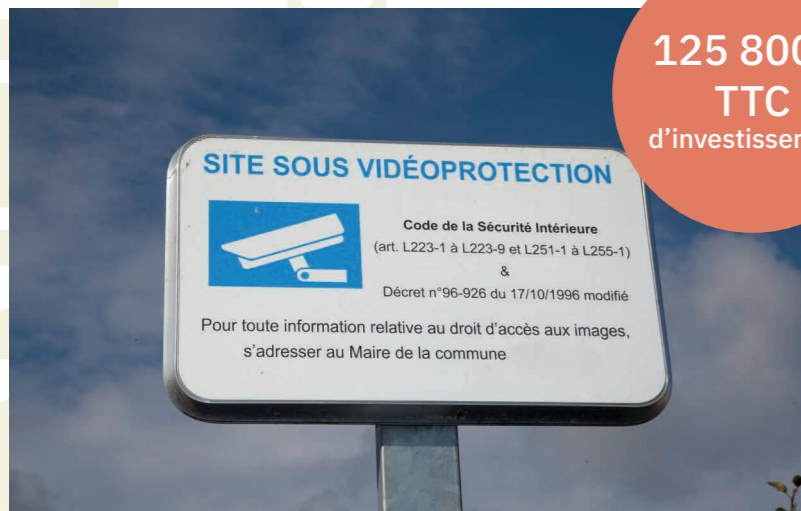
LE MAG : « Cette première année de mandat semble avoir été intense... »

ALVM : « En effet ! D'autres projets se sont d'ailleurs concrétisés ou sont en passe de l'être. Les travaux de vidéo-protection initiés sur le précédent mandat seront réalisés tout prochainement. Il s'agit d'une première phase, car nous avons décidé de les développer et de les étendre. Nous avions également à cœur de recréer le marché hebdomadaire, ce qui a été fait dès le mois de mars 2021 et prochainement, un nouveau commerce d'épicerie ouvrira au centre-bourg. Notre équipe municipale est pleinement mobilisée et nous sommes très attentifs à la bonne gestion des deniers publics. »

POUR VOTRE SÉCURITÉ

LES PREMIÈRES CAMÉRAS DE VIDÉO-PROTECTION BIENTÔT OPÉRATIONNELLES

125 800 €
TTC
d'investissement



La mise en place d'un système de vidéo-protection dans la commune est en passe de se concrétiser. En effet, 5 emplacements ont été validés : 4 points au centre-bourg (mairie, espaces publics et parking de l'église) et 1 au carrefour du giratoire de l'Europe. Les caméras seront installées par la société Spie. L'enveloppe financière consacrée à ce projet s'élève à environ 125 000,00 € pour cette année.

L'installation d'autres caméras est d'ores et déjà programmée en 2022 pour un investissement complémentaire de 235 000,00 € environ.

Dans ce dossier, la Région et l'État apportent une aide financière à la commune.



Un peu d'histoire...

C'est la ville d'Olean, aux Etats-Unis, qui a déployé en 1968 les premières caméras de vidéo-protection dans le but de surveiller ses rues.

Dans les années 1980, le Royaume-Uni a été le premier pays au monde à généraliser ce système. Il reste aujourd'hui le pays d'Europe le plus « télé-surveillé ».

En France, c'est dans les années 1990 qu'une politique de vidéosurveillance s'est progressivement mise en place dans certaines villes puis, lors de la dernière décennie, les installations se sont généralisées pour concerner aussi bien les grandes villes que les petites. Entre la fin de l'année 2013 et le début de l'année 2020, le nombre de caméras de vidéosurveillance dans les 50 villes les plus peuplées de France a été multiplié par 2,4 passant de près de 4 800 caméras à plus de 11 400*

*sources: Gazette des Communes

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES



L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est une action de lutte contre les cambriolages mise en œuvre depuis de nombreuses années par la Police Municipale vétraziennaise.

Vous vous absentez de votre domicile pendant plusieurs jours et vous souhaitez qu'un œil attentif soit porté sur votre résidence? Inscrivez-vous auprès de la Police Municipale (minimum 48h avant votre départ).

04 50 37 02 56
police.municipale@vetraz-monthoux.fr
Fiche d'inscription téléchargeable sur
www.vetraz-monthoux.fr
(rubrique « mes démarches »)

[INSOLITE] UN OBUS À LA DÉCHETTERIE!



L'art de trier ses déchets...

Le 13 février dernier, les agents de la déchetterie intercommunale des Grands Bois ont eu la grande surprise de découvrir un obus parmi les encombrants déposés par les usagers. Cet obus datant de la seconde guerre mondiale déposé dans un conteneur, sans précaution particulière ni information auprès des agents, a entraîné la fermeture de la déchetterie le temps qu'une équipe de démineurs intervienne pour neutraliser et supprimer tous risques d'explosion.

STATISTIQUES 2020



4 policiers

1 ASVP

(agent de surveillance de la voie publique)

1 agent administratif

Un 5^e policier doit venir renforcer l'effectif d'ici quelques semaines.



L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire de la Covid.

▶ Le temps consacré à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) a fortement baissé, représentant 17% du temps de travail de la Police Municipale (contre plus de 30% habituellement)

▶ Cette baisse a été compensée notamment par davantage de temps consacré à la surveillance générale de la commune (patrouilles) et aux opérations de prévention routière

▶ Environ 33 000 km ont été parcourus par la Police Municipale en 2020, essentiellement en voiture mais aussi en partie en scooters

▶ 1100 infractions ont été relevées par PVE (procès-verbal électronique) (contre 1419 en 2019)

→ 146 infractions pour vitesse excessive (408 en 2019)

→ 335 infractions à la police de la route (406 en 2019)

→ 619 infractions au stationnement (605)

Contrôle de la vitesse:

▶ 393 sessions de contrôles de vitesse en 2020, soit 20 738 véhicules mesurés

→ 146 infractions relevées pour vitesse excessive

• 2 pour un excès compris entre 40 et 50 km/h au-dessus de la limitation

• 20 pour un excès compris entre 30 et 40 km/h

• 109 pour un excès compris entre 20 et 30 km/h

• 9 pour un excès inférieur à 20 km/h au-dessus de la limitation

• 6 eu égard aux circonstances

▶ 4 sessions de contrôles de vitesse ont été organisées en coordination avec la Police Nationale

Les contrôles sont réalisés sur l'ensemble de la commune, tenant compte toutefois des voies où les vitesses sont les plus inadéquates. À ce titre, les radars pédagogiques sont très utiles pour déterminer les voies à contrôler en priorité puisqu'ils relèvent les vitesses moyennes et le nombre de véhicules.

Police de la route:

▶ 80 infractions relevées pour usage du téléphone au volant

▶ 78 pour non-apposition ou invalidité du certificat d'assurance

▶ 19 pour non-justification dans les 5 jours de la possession du permis de conduire ou de la carte grise

▶ 19 pour non-port de la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager

▶ 15 pour non-respect de la signalisation routière

▶ 9 pour non-respect d'un feu rouge ou d'un stop

Stationnement:

▶ 132 infractions pour non-apposition du disque bleu

▶ 115 pour stationnement abusif sur la voie publique (dépassement de la durée fixée par arrêté)

▶ 108 pour stationnement très gênant sur un trottoir

▶ 64 pour stationnement gênant

▶ 27 pour stationnement irrégulier sur un emplacement réservé aux personnes porteuses d'un handicap

▶ 25 pour stationnement gênant au droit d'une bouche d'incendie

▶ 9 pour stationnement très gênant sur une bande ou piste cyclable

▶ 8 pour stationnement très gênant sur un passage piéton

Prévention:

Les radars pédagogiques ont permis 40 sessions de sensibilisation des conducteurs; chaque session dure environ 10 jours. Les vitesses moyennes relevées ces dernières années sont stables et à un niveau correct, n'empêchant pas toutefois certaines personnes de circuler bien au-delà des limitations.

Toutes les statistiques sont disponibles sur
www.vetraz-monthoux.fr
(rubrique « Votre mairie / Police municipale »)

Une permanence administrative avec accueil du public
est ouverte le matin de 8h30 à 12h00,
du lundi au vendredi (local en face de la mairie).



BIEN VIVRE ENSEMBLE, C'EST RESPECTER SON VOISINAGE

Pour profiter sereinement des temps de repos et des belles journées d'été, chacun est invité à respecter son voisinage en adaptant ses activités et en modérant

les bruits générés par celles-ci (musique, appareils de bricolage, cris, fumées...). Soyez courtois avec vos voisins que vous soyez émetteur du bruit ou gêné par le

bruit car un dialogue constructif et apaisé est le meilleur moyen de s'entendre et se comprendre... passez un bel été!

NOUVELLES LOCALISATIONS DE CERTAINS SERVICES ADMINISTRATIFS

C'EST EFFECTIF DEPUIS FIN AVRIL, EN RAISON DES TRAVAUX QUI VONT TRANSFORMER LA « MAIRIE-ANNEXE » (2 CHEMIN DES ERABLES) EN « MAIRIE », CERTAINS SERVICES ADMINISTRATIFS SONT INSTALLÉS PROVISOIREMENT SUR 2 NOUVEAUX SITES.



Services Finances-Comptabilité, Ressources humaines et Marchés publics

9 chemin des Clus

Lundi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Mardi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Mercredi: 8h30-12h00
Jeudi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Vendredi: 8h30-12h00 / 13h30-16h00



Services Urbanisme, Foncier, Informatique et Direction des services techniques

7 route des Hutins

Lundi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Mardi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Mercredi: 8h30-12h00
Jeudi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Vendredi: 8h30-12h00 / 13h30-16h00

COMMENT JOINDRE LES SERVICES MUNICIPAUX ?

	TÉLÉPHONE	LIEU	HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Social-population	04 50 37 32 09	Place de la mairie	Lundi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00 Mardi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00 Mercredi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00 Jeudi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00 Vendredi: 8h30-12h00 / 13h30-16h00 Samedi: 9h00-12h00 pour le service Population uniquement
Direction générale			
Communication-Evénementiel			
Cabinet du Maire			
Enfance-Jeunesse-Education	04 50 04 62 83		
Finances-Comptabilité	04 50 49 94 90	9 chemin des Clus	Lundi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00 Mardi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00 Mercredi: 8h30-12h00 Jeudi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00 Vendredi: 8h30-12h00 / 13h30-16h00
Ressources humaines	04 50 49 94 96		
Marchés publics	04 50 37 03 06	7 route des Hutins	
Urbanisme	04 50 37 04 28		
Foncier et direction services techniques	04 50 37 04 82		

UN CCAS SOLIDAIRE ET ACTIF

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) GÈRE L'ENSEMBLE DE L'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE, EN PARTENARIAT AVEC LES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES. IL A POUR MISSION D'AIDER TOUTES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ET DOMICILIÉES SUR LA COMMUNE, LES PERSONNES SEULES, LES FAMILLES, LES SENIORS...



Patrick ANTOINE
(Maire et Président du CCAS)

Présidé par le Maire et géré par un conseil d'administration formé à parité d'élus municipaux et de personnes nommées pour leur compétence dans le domaine de l'action sociale, il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale facultatives dont la décision incombe, pour certaines, à d'autres instances (Assistants sociaux - Pôle Social des Voirons - Maison des Handicapés - Conseil Départemental - Préfecture).

5 élus municipaux



Véronique FENEUL
(Adjointe au Maire et Vice-Présidente du CCAS)



Christophe BOITEUX
(Conseiller municipal)



Stéphanie BRÉGÈGÈRE
(Conseillère municipale)



Dominique JOLIVET
(Conseillère municipale)



Patrick SILLARD
(Conseiller municipal)

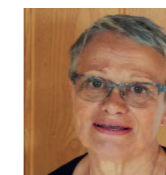
5 personnes actives dans le domaine de l'action sociale (issues des associations Nous Aussi et Club de la Colline, de l'ASSAD, représentants des familles...)



Marie-Laure CRETALLAZ



Michel DUC



Danielle HAMONEAU



Virginie BEYRAND



Maryvonne LAMBERT

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas annuel offert aux aînés a dû être annulé et remplacé par un colis destiné aux personnes de plus de 80 ans. Deux commerces vétraziens ont participé à la réalisation de ces colis, La Chocolline et La Cave de Borly. La distribution au domicile de nos aînés a été assurée par La Chocolline puis par des bénévoles.

Garder un lien malgré la crise sanitaire

Des courriers ont été envoyés aux personnes de plus de 70 ans plusieurs fois dans l'année afin de recenser les

personnes les plus vulnérables et leur apporter, le cas échéant, une écoute et un accompagnement (téléphone, courses...). Le CCAS s'appuie sur une dizaine de bénévoles disponibles pour apporter un soutien aux plus vulnérables.

Contact

Pour toute question, pour être conseillé ou orienté, un agent municipal est à votre écoute au service social de la Mairie.

- ▶ 04 50 49 94 89
- ▶ social.population@vetraz-monthoux.fr

[PLAN CANICULE]
Soutien aux personnes âgées isolées



Mis en place suite aux conséquences dramatiques de la canicule de l'été 2003, le plan canicule national, décliné à l'échelle de chaque commune, a pour objectif de rompre l'isolement des personnes âgées les plus vulnérables et les aider à faire face aux fortes chaleurs de l'été.

La Commune active son PLAN CANICULE du 1^{er} juin au 15 septembre.

Une équipe de bénévoles, coordonnée par la commune, vient en aide aux personnes inscrites, de façon ponctuelle et sans se substituer aux familles.

▶ Pour s'inscrire ou inscrire une personne de votre entourage sur les listes du plan canicule, contactez le CCAS de la Mairie au 04 50 49 84 89.

▶ Si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour vous impliquer dans cette action de solidarité, contactez la Mairie et demandez Madame Véronique FENEUL, Adjointe au Maire en charge des Affaires Sociales.

QUEL SUCCÈS LE MARCHÉ DU MARDI !



LA DIVERSITÉ DES PRODUITS MAIS AUSSI LA POSSIBILITÉ DE FAIRE L'ENSEMBLE DE SES ACHATS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ EN UN LIEU UNIQUE SONT DES ATOUTS FORTS DE CE MARCHÉ.

Tous les mardis après-midi, depuis le printemps dernier, une quinzaine de commerçants prend place au centre-bourg pour proposer à tous les Vétraziens un marché alimentaire avec une large gamme de produits frais et de première nécessité en priorisant les produits locaux et de producteurs. On y trouve viandes, produits cuisinés, poissons, fromages...

Depuis sa mise en place, ce marché est un franc succès. Il a atteint tous ses objectifs, notamment en termes de fréquentation et de dynamisation du centre-bourg. Les visiteurs sont de plus en plus nombreux à venir sur ce rendez-vous hebdomadaire pour faire leurs courses et s'approvisionner en produits locaux.

Au-delà de son aspect commercial et gustatif, le marché de Vétraz-Monthoux se révèle être un vrai lieu de convivialité et de rencontre. Chacun peut flâner, prendre le temps de discuter et de rencontrer du monde.

Un rendez-vous incontournable pour tous les Vétraziens!

Nouveauté à venir

L'équipe municipale travaille sur d'autres propositions originales pour animer ce nouveau marché. Un stand dédié aux associations de la ville est en cours de discussion, l'idée étant de permettre à chaque association de participer à la vie de ce marché.

Infos pratiques:

- ▶ Tous les mardis de 15h à 20h (hors période couvre-feu) au centre bourg
- ▶ Stationnement gratuit à proximité



L'EFFET VRAC une épicerie vrac éco-responsable au centre-bourg

NATACHA REGAD, D'ORIGINE CATALANE ET HAUT-SAVOYARDE DEPUIS 13 ANS, PREND PLACE DÈS CET ÉTÉ DANS UN LOCAL COMMERCIAL DU CENTRE-BOURG, EN FACE DU BELLINO, ET OUVRE LA PREMIÈRE ÉPICERIE VRAC ÉCO-RESPONSABLE DE NOTRE AGGLOMÉRATION.



©Christelle Glémet

« Faire ses courses et se retrouver avec plus d'emballages que de produits, ça vous parle? »

NATACHA, QU'EST-CE QU'UNE ÉPICERIE VRAC ÉCO-RESPONSABLE?

« C'est une épicerie où les produits ne sont pas préemballés. Vous venez avec vos propres contenants, vous prenez et surtout vous payez la juste quantité. Vous limitez ainsi la production de déchets. La nature vous en sera reconnaissante. »

Natacha propose des produits fermiers et/ou bio en circuits courts afin d'encourager la consommation locale et de saison (pêcheur du Léman, boucher-éleveur...).

Vous trouverez:

- ▶ des produits alimentaires, du petit-déjeuner à la préparation des repas et autres apéros (produits frais, aliments secs, cave à vin et à bière)
- ▶ des produits non-alimentaires pour prendre soin de vous et de votre famille (hygiène, cosmétiques, entretien de la maison, alternatives zéro déchet, livres...), toujours avec le souci du plus local possible

Des bocaux en verre sont disponibles pour des plats cuisinés, des légumes cuits, des soupes, des confitures... Ceux-ci peuvent être retournés au magasin pour être remis à la disposition des clients ou des fournisseurs.

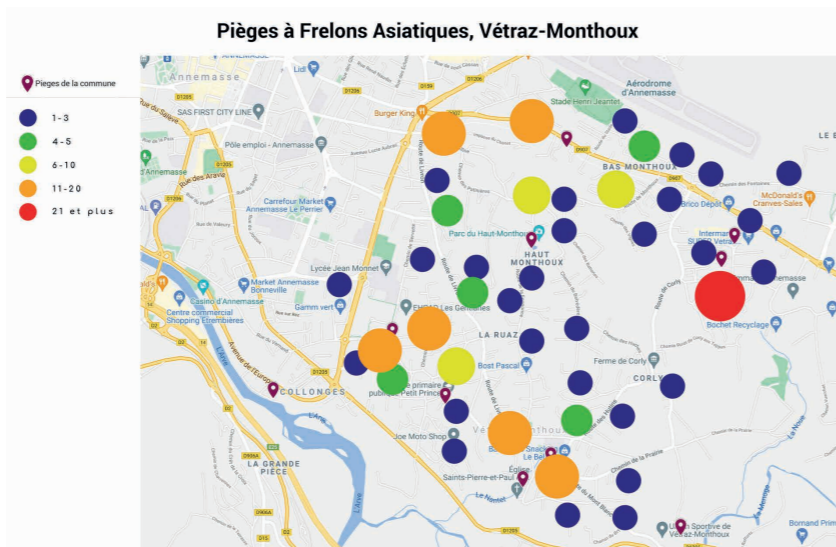
Un accompagnement vers le changement...

« Faire ses courses et se retrouver avec plus d'emballages que de produits, ça vous parle? Vous trouvez ça totalement absurde? Je souhaite vous accompagner vers un changement de vos habitudes de consommation. »



SOYONS ATTENTIFS

VÉTRAZ-MONTHOUX PRÉCURSEUR DANS LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Historique

La commune de Vétraiz-Monthoux se mobilise depuis le printemps dernier dans la lutte contre le frelon asiatique en mettant en place des pièges à l'échelle de la ville et plus particulièrement dans les endroits les plus sensibles comme les écoles, les parcs et le stade de football.

Les Vétraziens ont été invités à se joindre à ce programme de lutte en ayant la possibilité d'acheter des pièges à frelon et de les installer dans leur jardin.

On compte aujourd'hui 250 pièges répartis sur la commune (cf. carte)

Le piégeage de printemps avait pour but de capturer les fondatrices afin d'éviter la

création de nid de frelons sur la commune.

En piégeant la reine, insecte pondreur, on évite ainsi le développement de nids et de milliers de frelons.

Un piégeage au cours de l'été (juillet, août et septembre) permettra cette fois de piéger les frelons « ouvrières ». Ces dernières se nourrissent principalement d'insectes pollinisateurs (abeilles, abeilles sauvages et papillons...) et viendront vous déranger dans vos activités en plein air. En général, ils nichent en hauteur mais il n'est pas rare que l'on en trouve dans les haies, les sous-pente, les encadrements de porte ou collés à un compteur d'eau.

Quand ils sont dérangés près de leurs nids, ils deviennent tous très agressifs.

Quelques piqûres nécessitent souvent une hospitalisation et on déplore sur le plan national quelques décès.

Avant l'entretien et la taille de végétaux, il est recommandé aux administrés et aux professionnels de repérer les mouvements d'insectes afin d'éviter des piqûres.

2 recommandations

▶ Piégez chaque année au printemps et en été afin de diminuer la propagation de l'insecte.

▶ Signalez la présence du frelon asiatique: www.frelonsasiatiques.fr

LES TIQUES DU CHIEN ET DU CHAT

LES TIQUES SONT PRÉSENTES SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL MAIS AVEC DES VARIATIONS RÉGIONALES. EN FRANCE, 3 ESPÈCES DE TIQUES SONT LARGEMENT DOMINANTES: *DERMACENTOR RETICULATUS*, *IXODES RICINUS* ET *RHIPICEPHALUS SANGUINEUS*.

Le mode de vie des tiques

Les tiques se nourrissent exclusivement du sang des animaux sur lesquels elles se fixent et ne feront que trois repas au cours de leur vie!

Pour achever leur cycle de vie, les tiques ont besoin d'une humidité modérée et de chaleur. Elles sont capables d'attendre des conditions climatiques favorables pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. Par conséquent, les infestations par les tiques sont saisonnières.

Les risques que les tiques font courir aux chiens et aux chats

Les tiques se nourrissant du sang de leur hôte, elles peuvent, en cas d'infestation massive, être à l'origine d'une anémie. Il peut se

former un petit abcès à l'endroit de la morsure si celle-ci s'infecte, ou si on a laissé la partie antérieure que l'on appelle habituellement «la tête» de la tique dans la peau en essayant de l'enlever. Même si elles sont peu agréables pour l'animal, ces petites lésions disparaissent dans la plupart des cas en quelques jours. L'application d'un désinfectant matin et soir est en général suffisante.

Le véritable danger des tiques réside dans les nombreuses maladies qu'elles peuvent transmettre aux animaux: la piroplasmose, appelée également babésiose, l'ehrlichiose et les anaplasmoses, la borreliose, appelée en médecine humaine maladie de Lyme, l'hépatozoonose. Certaines tiques sécrétant

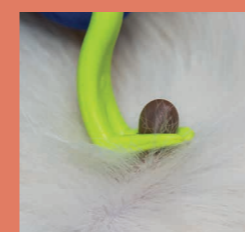
une toxine peuvent provoquer une paralysie transitoire chez le chien. Les tiques peuvent également transmettre la piroplasmose aux chats, ainsi que l'ehrlichiose et l'anaplasmose.

Protéger un chien ou un chat :

Limiter l'accès des chiens aux zones naturelles pouvant servir de refuge aux tiques.

Traiter son chien ou son chat préventivement avec un produit contre les tiques est la méthode la plus pratique.

Attention, n'utilisez jamais un produit anti-tique prévu pour les chiens sur un chat sans l'avis de votre vétérinaire. Certains de ces produits sont mortels pour les chats.



Enlever les tiques sur un animal... ce qu'il ne faut pas faire :

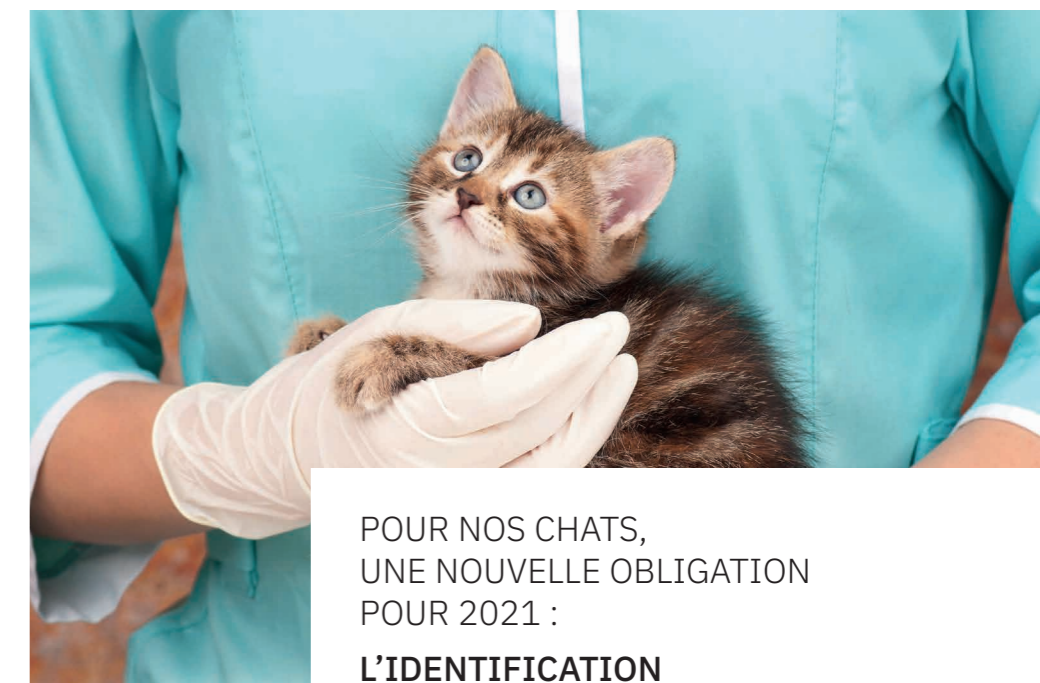
Tirer sur la tique: on a toutes les chances de laisser un morceau du parasite en place.

Appuyer sur la tique avec les doigts ou avec une pince: presser sur l'abdomen du parasite est à l'origine d'une régurgitation, or c'est au cours de la régurgitation que se produit la transmission des maladies!

Verser un produit sur la tique (éther, alcool, désinfectant...) ou la brûler avec une cigarette: cela produit également une régurgitation réflexe, et donc un risque majoré de transmission de maladie.

Ce qu'il faut faire : retirer la tique avec un crochet spécial. Cette méthode très simple permet d'enlever la tique sans aucun risque.

Sources: www.esccap.fr/arthropodes/tiques-risques-maladie-chien-chat.html



POUR NOS CHATS, UNE NOUVELLE OBLIGATION POUR 2021 :

L'IDENTIFICATION

Vérifié le 24 décembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

AVOIR UN CHIEN OU UN CHAT : QUELLES SONT LES RÈGLES ?

Les chiens et les chats sont des animaux domestiques. Il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation pour en être propriétaire. Toutefois, l'acquisition et la détention d'un chien ou d'un chat sont soumises à un certain nombre de règles. Des règles particulières sont prévues pour la détention d'un chien susceptible d'être dangereux (cf. magazine municipal d'été 2020 - page 12 ; renseignements auprès de la Police Municipale).

IDENTIFICATION

L'identification est obligatoire pour les chiens de plus de 4 mois et pour les chats de plus de 7 mois. Elle est effectuée par un vétérinaire.

Elle comporte, d'une part, le marquage de l'animal par puce électronique (ou tatouage) et, d'autre part, l'inscription au fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad). L'identification permet d'attribuer un numéro unique à un animal et d'enregistrer le nom et l'adresse de son détenteur à l'icad. Elle permet de retrouver le propriétaire d'un animal perdu ou volé.

Le vétérinaire qui procède à l'identification délivre immédiatement au propriétaire de l'animal une attestation provisoire d'identification. Il informe également l'icad de cette identification afin que soit établie la carte d'identification définitive. Le détenteur d'un animal qui change d'adresse doit en informer l'icad.

Le fait de détenir un chien ou un chat non identifié né après le 1^{er} janvier 2012 peut être puni d'une amende de 750 €.

Le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par celui-ci, qu'il ait été sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.

IL EST INTERDIT DE LAISSER DIVAGUER SON ANIMAL

Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes:

- ▶ Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- ▶ Il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel

▶ Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une chasse et si son propriétaire démontre qu'il a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

Un chat est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes:

- ▶ Il est non identifié et se trouve à plus de 200 mètres des habitations
- ▶ Il se trouve à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et n'est pas sous sa surveillance
- ▶ Son propriétaire n'est pas connu et le chat est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

SURVEILLANCE

Tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant les nom et adresse de son propriétaire gravés sur une plaque de métal.

Le fait de laisser divaguer un chien susceptible d'être dangereux pour les personnes peut être puni d'une amende de 150 €. Le tribunal peut décider, en plus, de confier définitivement l'animal à une fondation ou une association de protection animale.

Le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de 68 € s'il est pris en flagrant délit.



ZOOM SUR L'AÉRODROME « MARCEL BRUCHON »

Reportage Guy Lambelet et Isabelle Paillason
avec la participation de MM François Gonnet et Frédéric
Gonnet, directeur Club Aéronautique d'Annemasse



© Club aéronautique d'Annemasse

UN PEU DE GÉOGRAPHIE
COMMUNALE...
UN PEU D'HISTOIRE LOCALE
ENTRE VILLE ET CAMPAGNE -
LE VERSANT NORD
DE LA COLLINE
UN HAVRE DE VERDURE

Zone urbanisée:
385 ha
soit 54,20 %

Zone à urbaniser:
13 ha soit 1,80%

Zone agricole:
83 ha soit 11,70%

Zone naturelle:
230 ha
soit 32,30 %
incluant la zone
de la piste de
l'aérodrome
de 17 hectares.

VÉTRAZ-MONTHOUX: une urbanisation certes bien réelle mais notre commune reste un site remarquable grâce à ses zones naturelles, ses atouts de verdure et ses espaces boisés.

Il est important de noter que sur 7,11 km² de superficie communale 44% correspondent à des espaces verts (naturels ou agricoles)...

Ces espaces, cultivés ou non, nous permettent de bénéficier d'un poumon vert qui forme une demi-ceinture en partie basse de la colline (cf. carte page suivante).

Des cultures et des prairies qui jouent un rôle dans la dynamique écologique du territoire, lieu de passage ou d'habitat de certaines espèces.

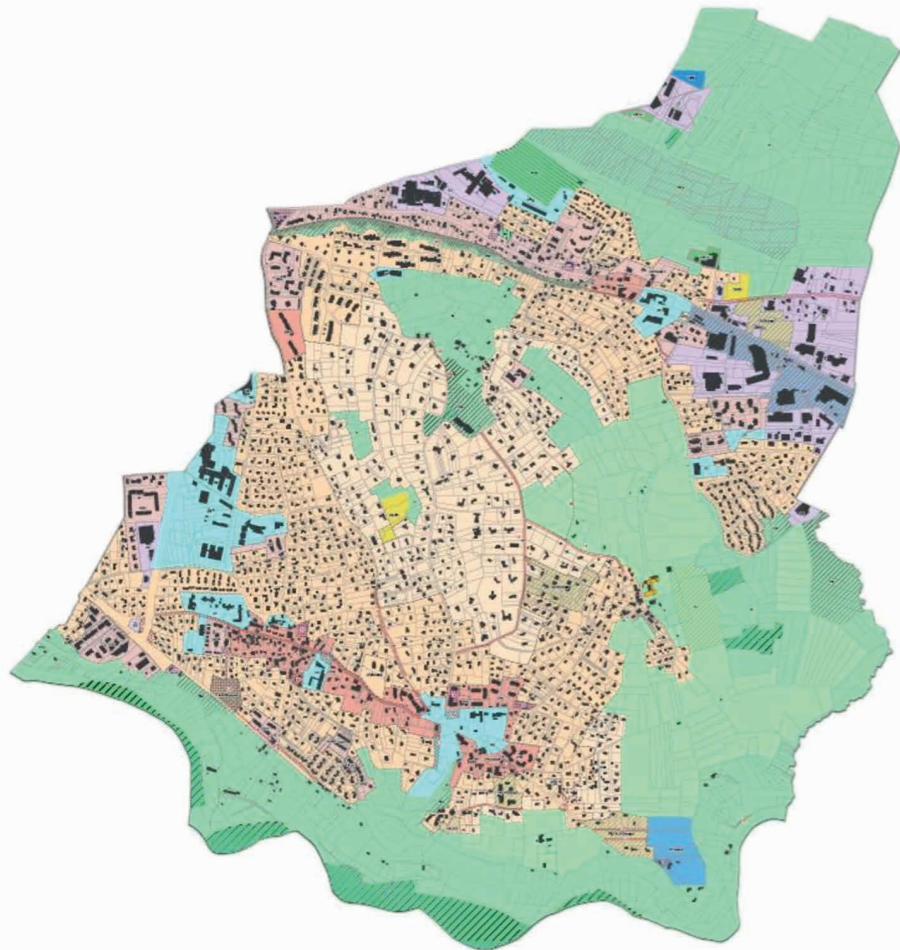
Des cours d'eau: La Noue, La Géline, le Nantet, La Menoge et l'Arve.

Des zones humides: 14 identifiées aux lieudits Les Prés Richard, Les Petits Prés, Prés de la Cure, Les Trembles, Le Bry, Les Indes, Les Iles, Petit Creuze, Sur Beloz et Haut-Monthoux.

Des zones boisées: le long des cours d'eau, les Bois de Rosses et à l'Est de Corly.

La colline de Monthoux culmine à 571 mètres et offre une vue exceptionnelle sur le Mont-Blanc à l'Est et l'agglomération genevoise à l'Ouest.

Au Nord, les vues sur les Bois de Rosses et l'aérodrome.



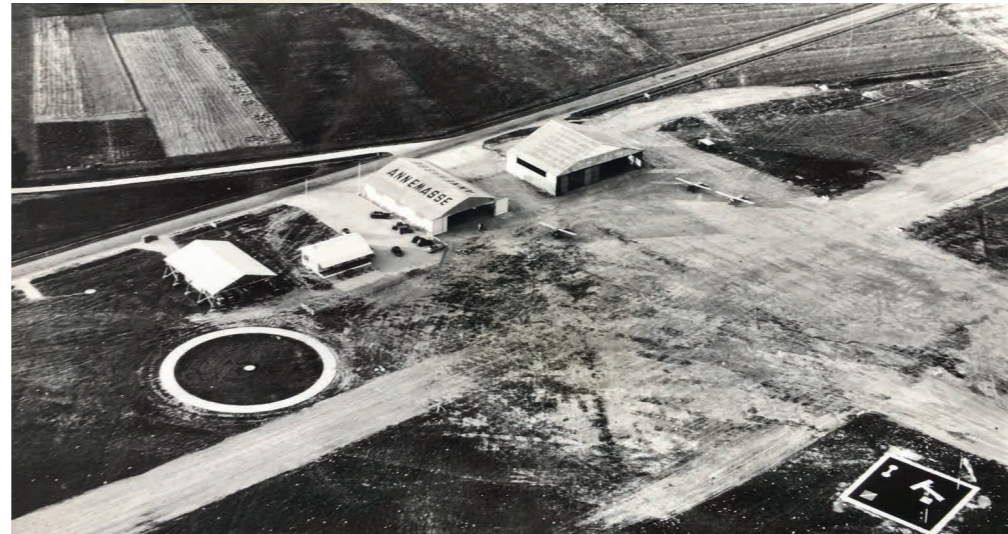
L'AÉRODROME

La présence de l'aérodrome mérite d'être soulignée et constitue le dernier rempart des zones naturelles, espace de verdure et de bois occupant une surface non négligeable de notre commune 17,42 hectares propriété de la ville d'Annemasse, à l'exception d'une parcelle privée, c'est un espace non urbanisé qui permet de prendre de la hauteur et de s'évader...



Vue depuis la piste de l'aérodrome.
La colline de Monthoux en arrière-plan.

CHAMP D'AVIATION AUX ENVIRONS D'ANNEMASSE...



Dans les années 30, un projet gouvernemental prévoit le développement d'aérodromes dans les départements. Chaque ville d'importance et tout point du territoire doivent pouvoir disposer d'un aérodrome à moins de 50km.

En 1934, François Roch, ancien du 35^e Régiment d'Aviation, crée l'Aéro-club Voirons Salève. Il fait acquérir par la ville d'Annemasse une partie du terrain des Bois de Rosses.

Le 6 Octobre 1945, François Durafour, civil aviateur franco-suisse, premier à s'être posé sur le Mont-Blanc, crée le Club Aéronautique d'Annemasse (CAA). Une bande d'atterrissage est créée et un hangar est construit. Un grand meeting aérien est organisé le 27 Juillet 1947. François Gonnet précise: « Pour y assister, je suis arrivé de Taninges en tram à la gare du CEN* de Bas-Monthoux. »

*CEN: Les Chemins de Fer Economiques du Nord Annemasse /St Sixt.

En 1948, Marcel Bruchon prend la présidence du CAA. Sans avion, il décide d'en construire un, le RA14 (Roger Adam), réalisé par Jean Servoz, agriculteur de Vétraz habitant à l'angle du chemin des Mésanges. Lors de l'inauguration du 14 juillet 1951, l'avion est baptisé « Ville d'Annemasse ». « Mme Servoz casse alors une coupe de champagne pour marquer l'évènement... ».



© Club aéronautique d'Annemasse

Marcel Bruchon

Marcel Bruchon a un rôle décisif durant la seconde phase de développement de l'aérodrome qui voit l'acquisition par la ville d'Annemasse de 53 hectares. Les Ponts et Chaussées de l'État réalisent 2 pistes. L'aérodrome s'ouvre à la Circulation Aérienne Publique le 07 Août 1955.

En 1968, la municipalité d'Annemasse favorise la construction de la piste actuelle, de son taxiway et de l'aire de stationnement.

Paul Maitre succède en 1969 à Marcel Bruchon et donne une impulsion remarquable au club qui devient le 1^{er} aéro-club de France.

En 1991, une partie des 53 Hectares de l'aérodrome est cédée pour la création de la Zone Artisanale du Grand Bois, rue Germain Sommeiller.

Jacques Abédécarroux succède à la Présidence de Paul Maitre en 1996. François

Gonnet, Directeur du CAA depuis 1983, transmet le flambeau à son fils Frédéric en 2002. Frédéric Gonnet assure les fonctions de responsable de la plateforme, de la sécurité. Il est également le Responsable pédagogique des différentes formations homologuées au titre Européen (European Aviation Safety Agency).

En 2001, la ville d'Annemasse confie au Club Aéronautique d'Annemasse la gestion de l'aérodrome au titre d'une délégation du service public (DSP). C'est la SARL Marcel Bruchon, filiale du CAA, qui en assure la gestion et assume les charges.

En 2003, un parking et un hangar pour avions d'affaires sont réalisés, permettant ainsi de développer les activités de l'aérodrome vers l'aviation d'affaires.

Ses activités

L'aérodrome situé à une altitude de 1620 pieds accueille une école de pilotage avions, une école de pilotage hélicoptères, une école de saut en parachute, des membres du Réseau du sport de l'air.

- Le Club Aéronautique d'Annemasse est l'un des tout premiers clubs de France, il regroupe plus

de 400 membres et près de 100 élèves par an. Fort de ses 23 avions de marque ROBIN, PIPER et 14 salariés, il propose une école de pilotage agréée aux normes européennes, dont le point fort est la formation des jeunes. Quelque 7 000 heures de vol sont réalisées dans l'année.



François Gonnet (sur la gauche), plus jeune pilote de France en 1952 (© Club aéronautique d'Annemasse)

Infos pratiques :

- Club Aéronautique d'Annemasse
- ▶ Route de Thonon - 74100 Annemasse
- ▶ 04 50 37 12 75
- ▶ sites.google.com/view/caa-asso/accueil



« Messieurs GONNET père et fils » : Frédéric Gonnet est qualifié pour voler sur tous les avions du club. Il a étudié à l'École des Pupilles de l'Air de Grenoble. L'aérodrome est sa maison... son papa François lui a transmis cette passion... il est en piste depuis son plus jeune âge...

[INTERVIEW]
FRÉDÉRIC GONNET,
 directeur du Club aéronautique

Le Mag : Monsieur Gonnet, pouvez-vous nous parler du fonctionnement technique de l'aérodrome ?

Frédéric Gonnet : L'aérodrome est ouvert à la circulation aérienne publique 365 jours/365 du lever du soleil -30' au coucher +30' et ceci en toute circonstance. Il compte plus de 60 aéronefs basés, avec une moyenne de 29 000 mouvements annuels sur les 20 dernières années. Pour 2020, 23 990 mouvements pour les aéronefs basés (avions et hélicoptères) et 3 060 mouvements extérieurs.

Le Mag : Les trajectoires, comment sont-elles établies ?

F.G. : Liées au bruit, au vent et à la sécurité, elles sont adaptées en permanence et étudiées de façon à soulager au mieux le plus grand nombre. Elles respectent bien entendu les règles de l'air, les règles de circulation d'aérodrome... Au fil du temps, un certain lot de concessions sont réalisées. En concertation avec chaque intéressé la mise en œuvre de trajectoires adaptées est appliquée au fur et à mesure des changements de décors et contraintes associées. Implanté au milieu de nulle part, comme en témoigne encore certaines photos, l'espace aérodrome se resserre de part l'essor de l'urbanisation... Toutes ces voies empruntées prennent en compte les doléances et espérances des uns et des autres dans les meilleures options et conditions encore disponibles n'omettant en aucun cas de considérer la sécurité de tous. (Voir plan)

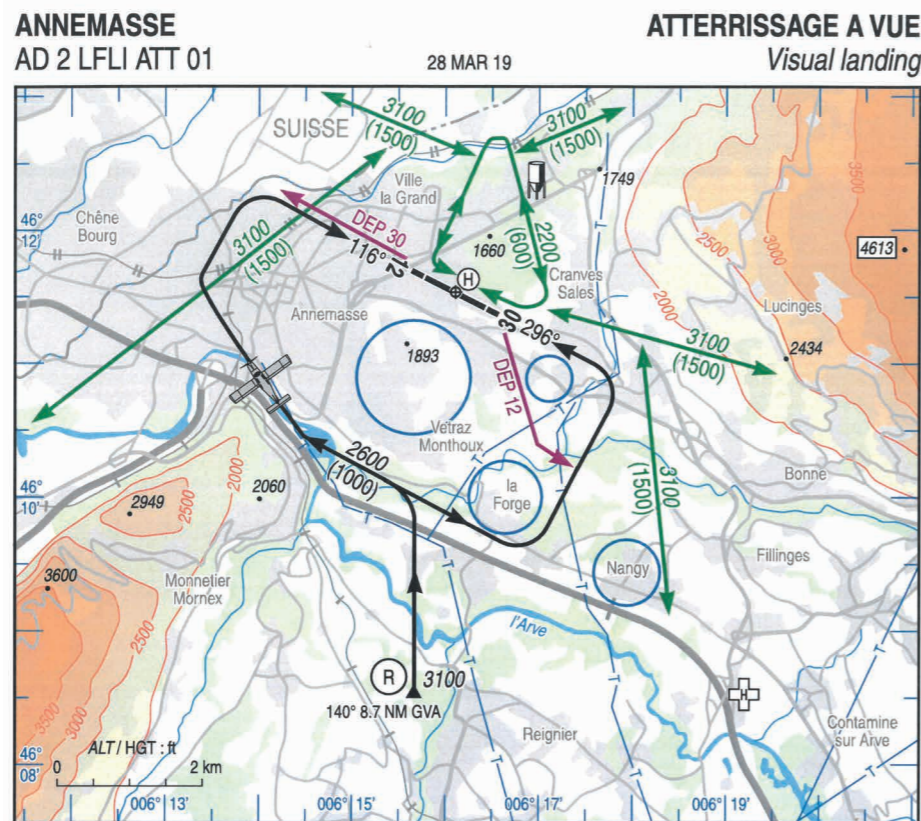
Nous apportons une grande attention au bruit en supprimant et limitant certaines activités à certaines heures et certains jours.

Le Mag : Qui sont les utilisateurs de la plateforme ?

F.G. : Le CAA et son école de formation; *Mont-Blanc Hélicoptères* (HBG) un atelier de maintenance et ses activités diverses et variées dont les SAMU et secours à travers la France; l'Aviation d'affaires Compagnies Jet Fly et Fly 7 équipées de Pilatus PC12-PC24; l'Aviation privée avions extérieurs (Tourisme - Affaires France, Suisse, Pays Schengen, UK); Hélicoptères extérieurs (Evasan - SAMU - Gendarmerie et autres Armées); Para club d'Annemasse.

Le Mag : Comment gérez-vous la période de crise Covid ?

F.G. : La plateforme grâce au personnel et au fonctionnement en vigueur est restée opérationnelle, garantissant ainsi la sécurité et l'avitaillement nécessaire à l'ensemble des avions et hélicoptères encore en action dont les évacuations sanitaires, la surveillance aérienne des différentes autorités de l'Etat, etc.



Document technique pour l'atterrissage à vue - Source: Service de l'Information Aéronautique

THIERRY VRAY : UN VÉTRAZIEN AU GRAND CŒUR

Thierry VRAY pourrait faire sienne la citation de l'abbé Pierre « On n'est jamais heureux que dans le bonheur qu'on donne » tant elle correspond à la raison d'être de son association Ailes2Rêve.

Enfant, il avait ce rêve qui lui semblait alors inaccessible: voler! Exerçant le métier d'ingénieur, il a su petit à petit en faire une réalité. D'abord le parapente, puis l'ULM et enfin le grand saut en devenant pilote privé.

En parallèle, il « découvre » sur son temps libre dont il consacre une partie à la pratique du sport, l'extraordinaire richesse des échanges avec les enfants porteurs de handicap. C'est en effet en accompagnant à l'aide d'une joëlette des enfants sur une course à pied que Thierry a un déclic: le bonheur qu'il voit dans les yeux de ces enfants à qui l'on donne la possibilité de sortir de leur quotidien, l'amène à construire un pont entre sa passion pour le vol et ces enfants extraordinaires. Il s'associe à un ami également pilote privé, Gaëtan CONTINO, pour créer en 2017 l'association Ailes2Rêve!

OFFRIR UN INSTANT DE BONHEUR

Le but d'Ailes2Rêve est très simple: offrir un instant de bonheur aux enfants qui rencontrent des difficultés, sont porteurs d'un handicap ou souffrent moralement, en les emmenant voler à bord d'un petit avion.

L'organisation d'une journée avec Ailes2Rêve permet de toucher un groupe de 6 à 8 enfants constitué en partenariat avec la structure qui assure leur suivi ainsi que leurs familles. Un partenaire financier, sans quoi rien ne serait possible, est également mobilisé.

À bord de l'avion prennent place 4 personnes: Thierry ou Gaëtan et un instructeur à l'avant, puis un enfant et son accompagnant à l'arrière. Cela permet d'allier sécurité et convivialité.

Plus globalement, la journée réunit enfants, éducateurs et familles. Tout est prévu pour laisser un superbe souvenir à chacun: t-shirts et photos « souvenir », repas pris ensemble...

Le parcours type en avion est le suivant: décollage de l'aérodrome, survol du Léman jusqu'aux environs de Thonon puis retour. Parfois, l'équipée part à la recherche visuelle de la maison familiale ou du village de résidence...

En 2018, un groupe issu de l'association vétrazienne « Nous Aussi » a eu la chance de coopérer avec Ailes2Rêve (grâce au soutien du Rotary Club Annemasse-Genevois). Si la crise sanitaire a contraint l'association à se mettre en sommeil ces derniers mois, Thierry et Gaëtan restent très motivés à l'idée de reprendre leur envol aux côtés d'enfants extraordinaires...!

Un immense bravo au Vétrazien Thierry VRAY pour son engagement à partager ses passions!



L'équipage est formé!



Thierry VRAY, à droite sur la photo, et son associé et ami Gaëtan CONTINO

+ d'infos

www.ailes2reve.fr



Scannez-moi

LA SCIENCE AU QUOTIDIEN

par Pier-Luigi BARBERIS

RUBRIQUE DE SCIENCE POPULAIRE ET VULGARISATION DE L'APPLICATION AU QUOTIDIEN DES MÉTHODES CONSIDÉRÉES ÊTRE RÉSERVÉES AUX SEULS DOMAINES SCIENTIFIQUES.

ENSEMBLE D'OBSERVATIONS CONCERNANT LES PRINCIPES DE LA NATURE QUI EN GÉNÉRAL SONT DÉFINIES AVEC UN LANGAGE MATHÉMATIQUE, DES ALGORITHMES CONSTRUITS POUR ÊTRE EXPLOITÉS POUR DES ESTIMATIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS MAIS QUI TROUVENT LEURS BASES DANS L'OBSERVATION DE LA NATURE ET DANS LES ACTIONS EXÉCUTÉES PAR LES ÉLÉMENTS QUI LA COMPOSENT DONT LES MINÉRAUX, VÉGÉTAUX, ANIMAUX ET L'HUMAIN EN FONT PARTIE.

ANALYSE DU TRIMESTRE

Avant d'analyser le principe des événements qui définissent des règles mathématiques et juridiques (nous verrons ultérieurement l'équivalence science physique et science juridique et leurs méthodes applicatives similaires) nous allons examiner le sens de notre environnement et de tout ce qui en fait partie.



Pier-Luigi BARBERIS, conseiller municipal et physicien

Selon vous quel est l'élément source de notre univers et de notre environnement ?

Je vous invite à fermer les yeux et réfléchir sur la réponse avant de reprendre la lecture dont nous trouverons les raisons motivées.

La source est quelque chose qui n'existe pas dans les sensations humaines, quelque chose qui est imperceptible directement, qui n'est pas mesurable sans s'en servir, donc la faire disparaître pour la trouver sous une autre forme.

Un élément que l'humain a aperçu, a compris son existence depuis longtemps peut-être la première chose à avoir été nommée, preuve en est que sa définition nominative est similaire sinon égale dans toutes les langues d'expression humaine.

Avez-vous la réponse ?

La réponse : ÉNERGIE

Ainsi définie dans toutes les langues comme précédemment énoncé, par exemple :

Energy = Anglais

Energia = Italien

Energ'ija = Letton

Energiaa = Finnois

能源 (Néngyuán) = Chinois

Енергије (Енергије) = Serbe

Eneoji = Coréen

Энергия (energiya) = Russe



La présence de cette image n'est pas un hasard, la raison est qu'elle représente une manifestation énergétique.

La preuve qu'avant de définir d'autre chose ou objet qui se dénomme différemment selon les langues, l'humain a défini l'énergie comme telle.

La raison vient du fait que l'humain avait compris l'existence de cet élément permettant de faire d'une chose une autre, de transformer un élément en un autre ainsi que permettre de communiquer entre éléments vivants ou dynamiques.

L'énergie peut être définie comme la capacité d'obtenir une chose, ou plus généralement, un résultat en partant d'un autre élément ou situation dynamique.

La prétention d'un concept d'énergie positive n'a pas raison d'être dans la réalité.

L'énergie représente « le » quelque chose qui peut tout faire mais elle ne se manifeste pas directement, nous n'avons pas la possibilité de la mesurer sans perdre sa capacité ou ses caractéristiques (totales ou partielles selon la situation que nous verrons prochainement). La raison est que pour l'apprécier nous avons besoin d'exploiter une partie de capacité énergétique afin de la transformer par le biais d'un appareil qui nous permettra d'obtenir l'information nécessaire ou demandée.

La conception de l'existence d'un élément dont les capacités sont infinies sans pouvoir le détecter ou déterminer a amené à des interprétations variées selon les différentes cultures et niveaux sociaux (nous n'irons pas plus loin dans le développement de ce concept).

L'énergie n'est pas qu'un élément réservé à la science-physique-ingénierie, il s'agit d'une forme d'exercice quotidien, tout le monde est confronté à cette situation mais de manière intuitive et naturelle qui, comme une langue maternelle, entre dans le rituel journalier.

Exemple d'exploitation de l'énergie sous une forme pour la transformer sous une autre forme dans la vie quotidienne, l'humain se nourrit pour accumuler l'énergie nécessaire pour vivre, exercer les actions dont il a besoin et communiquer avec son entourage.

Encore plus éclatant l'exemple de l'exploitation de l'énergie contenue dans un carburant pour le déplacement d'un véhicule à travers un mouvement. Le mouvement représente l'énergie dynamique qu'il faut retransformer pour s'arrêter au moment venu. Pour s'arrêter nous avons besoin de transformer la dynamique en chaleur à travers le système de freinage et l'énergie est évacuée dans l'air (contribue au réchauffement de l'environnement mais il s'agit d'un débat différent).

Comme dernier exemple considérons une situation plus intrinsèque à la personne. Pour communiquer par la parole nous devons utiliser de l'énergie (celle de la nourriture) pour forcer les poumons à expulser de l'air selon une certaine modulation selon les mots à dire. L'air expulsé fait vibrer les cordes vocales qui transmettent la modulation dans l'air environnant provoquant une onde.

L'onde se propage dans la direction de l'expulsion personnelle et peut atteindre l'oreille d'une autre personne qui capte cette onde de pression dans l'air et la dirige au tympan. Ce dernier transforme l'onde modulée en un signal électrique utilisant l'énergie du corps qui la reçoit ainsi le signal électrique est envoyé au cerveau pour être interprété selon les connaissances et la culture du receveur.

Bien plus de choses pourraient être argumentées dans ce domaine et nous aurons encore d'autres occasions pour le faire.

Bernard Cocaud
Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades

56 Impasse de la Râpe
74100 VETRAZ MONTHOUX

ZA de Findrol
74250 FILLINGES

Tél : 04 50 38 27 02
Port : 06 08 78 40 13

cocaud.bernard@gmail.com - www.bernard-cocaud-peinture.fr

VITRERIE - MIROITERIE
P.P.B
MENUISERIE ALU & PVC

REPLACEMENT DE CASSE - RENOVATION - VENTE AU DETAIL

2 rue des Artisans - ZAC des Erables - Vétraz-Monthoux

Tél. 04 50 92 62 30 - Fax 04 50 39 86 51
ppb74@orange.fr - <https://www.ppb74.fr>

Notre désir : Réaliser vos projets



UWE RADEMACHER, UN MULTI CHAMPION DE MOTO

3 TITRES DE CHAMPION D'EUROPE MONTAGNE EN 2012, 2018 ET 2019. UN DÉMARRAGE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES POUR LE VÉTRAZIEN UWE RADEMACHER EN PISTE DEPUIS 1988...



ancien licencié » du Club! C'est un moteur et un leader pour le club...les pilotes tentent d'égaliser ses performances...

La passion de piloter

Uwe essaie toutes les disciplines: courses de vitesse, championnat de France en superbike sur circuit, avec une wild card en championnat du monde Superbike et en courses de côte en montagne...

Il se distingue, remporte des titres de ligue, manches de Superbike en Espagne. Il est auréolé de cinq titres de champion de ligue. Il cumule les titres et les places d'honneur les années suivantes en championnat de France de course de Montagne et ce jusqu'en 2019 où il remporte le titre de champion d'Europe Supersport!

Un accident marque sa carrière

Début mai 2016, lors des montées d'essais de la course de côte de Franclens, Uwe Rademacher chute lourdement, se blessant notamment au bassin, aux jambes et aux côtes. 27 fractures à la clef et de grosses opérations au niveau du fémur et genou le mettent sur la touche... il est de retour à la compétition mi-octobre pour la course de Verbois avec une victoire à la clef en 600 cc... Course qu'il remporte une dizaine de fois en 600 cc.

LE MAG: En 2019, on lisait dans la presse Le Nouvelliste « A 55 ans, Uwe Rademacher voit toujours les jeunes dans son rétro »... Est ce toujours le cas?

UWE: La preuve, je remporte le titre Eu-

ropéen cette année-là (Rire). Ceci dit je n'ai jamais fait un bilan des titres que j'ai obtenus car la seule chose qui m'importe est de prendre plaisir et de progresser. J'ai eu la chance et le privilège de rouler avec les plus grands de ce sport, en participant au championnat de France Superbike et une wild card en championnat du monde Superbike, ces pilotes qu'on rencontre aujourd'hui en qualité de team manager en Moto GP ou mondial Superbike.

LE MAG: Quels conseils donner aux jeunes pilotes qui débutent, le mode de déplacement en 2 roues est d'actualité, d'une part pour les déplacements professionnels et d'autre part pour le plaisir...le fun existe-t-il toujours?

UWE: Alors surtout éviter de se prendre pour des champions du monde sur la route. Il y a des circuits pour cela, en plus on se rend très vite compte de son niveau en se comparant aux autres sur un site sécurisé et cela permet de progresser, connaître ses limites et les limites de sa moto. Le maître mot est de toujours véhiculer une image positive de ce moyen de transport.

FÉLICITATIONS, Monsieur UWE RADEMACHER pour cette carrière...en équilibre sur 2 roues, grâce à votre talent, vous avez su garder l'adhérence et la stabilité nécessaires et devenir un champion reconnu...

PATRICK MARQUES « DÉCHIRE TON CV ET FAIS LA DIFFÉRENCE »

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ET EN « BON ÉLÈVE », VOUS AVEZ ENVOYÉ DES CENTAINES DE CV PAR MAIL, TOUT EN PASSANT DES HEURES À RÉDIGER DES LETTRES DE MOTIVATION... MALHEUREUSEMENT, LES RÉSULTATS NE SONT PAS À LA HAUTEUR DE VOS EXPÉRIENCES.



formé plus de 1000 personnes et accompagné des centaines de candidats vers l'emploi. Dans la recherche d'emploi, il invite (au travers de ce livre écrit pendant la première période de confinement de 2020) chacun à jouer la carte de la différence et à utiliser efficacement son réseau.

LE MAG: Vous dites accompagner le lecteur pas à pas comme dans un réel processus de coaching individualisé, mais encore...

PATRICK MARQUES (PM): par rapport à d'autres livres dans ce domaine, je donne des conseils pratiques, efficaces, des exemples concrets et je m'attache à travailler sur le développement personnel. J'exprime deux souhaits: montrer la vérité sur le marché du travail et aider le lecteur à trouver un emploi.

LE MAG: Le CV serait selon vous la dernière roue du carrosse?

PM: J'ai été candidat et donc une des victimes d'une recherche d'emploi basée en grande partie sur le CV. Une méthodologie pouvant avoir des conséquences désastreuses sur l'estime de soi mais aussi sur la situation familiale ou financière...où seulement 20% des candidats sont recrutés sur CV - lettre de motivation. Utiliser principalement son réseau et sa bonne humeur est source d'une multitude de succès dont celui du retour à l'emploi. Le lecteur devient le personnage principal, l'acteur de sa recherche et à l'origine de coups de cœur professionnels.

LE MAG: Face au candidat, quel est celui qui fera la différence?

PM: Un recruteur cherche des compétences professionnelles mais surtout une personnalité, une personne avec qui il aura du plaisir à travailler 8 heures par jour. Ainsi, une parfaite attitude vous rapprochera du succès.

LE MAG: Par quels outils remplacer alors le duo CV-lettre de motivation?

PM: J'aime le trio, entretiens d'informations, réseau et une « une bonne paire de chaussures » (conseil page 95) pour être dans l'action et aller découvrir ce qui se passe dans le monde réel. Rien n'est plus inefficace et frustrant que de rester derrière son ordinateur.

LE MAG: Où se procurer votre livre?

PM: Cet ouvrage est paru aux Éditions Jouvence; vous le trouverez au prix d'environ 6€ dans toutes les grandes librairies et sur Internet... vous pouvez aussi me contacter sur

l'adresse électronique suivante: marques.formateur@outlook.com

Nous souhaitons à Patrick Marques un franc succès pour ce livre... et à ses lecteurs un même succès dans leur recherche professionnelle!



LA FERME DE CORLY

**YAOURTS FERMIS AUX FRUITS
SANS COLORANT NI CONSERVATEUR**

Ferme de Corly - 4, route de Corly - 74100 Vétraz-Monthoux
TÉL : 04 50 37 32 15 - www.fermedecorly.fr

L'été avec l'accueil de loisirs

L'équipe d'animation du service enfance-jeunesse-éducation relève le défi cet été en proposant un programme riche et adapté aux conditions sanitaires.

Pour les 3-11 ans: des thèmes déclinés chaque semaine pour proposer aux enfants des activités variées

- ▶ Accrobranche et centre équestre à Morzine
- ▶ Randonnée à Chamonix avec un accompagnateur de moyenne montagne
- ▶ Musée de la préhistoire à Sciez
- ▶ Sortie à Filenvol à Monnetier-Mornex
- ▶ Centre équestre de Peillonex
- ▶ Jardins secrets à Vaux
- ▶ Accrobranche de Reignier
- ▶ Également au programme: danses, percussions, arts du cirque...
- ▶ Nouveau! Une nuit sous tentes pour les enfants. Dans l'enceinte du centre de loisirs.

Pour les 12-17 ans, retour d'un programme avec camps et stages!

- ▶ Séjour de trois jours en montagne avec nuits en refuges (du 7/07 au 9/07)
- ▶ Stages d'initiation au golf et au tennis du 12/07 au 16/07 (fermeture le 14/07)
- ▶ Camp à Samoëns avec activités sportives et nature du 19/07 au 23/07
- ▶ Camp à Passy avec activités aquatiques et accrobranche du 16/08 au 20/08
- ▶ Stages catamaran et VTT (du 23/08 au 25/08 et du 26/08 au 27/08)

Dates d'ouverture et programmes détaillés disponibles sur www.espace-citoyens.net/vetraz-monthoux/espace-citoyens



[ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021]

Des activités thématiques périscolaires maintenues malgré les contraintes

Organisées sur le temps de la pause méridienne depuis 2018, les activités thématiques ont été maintenues tout au long de l'année scolaire.

Certes, la crise sanitaire a obligé les animateurs à se concentrer sur l'accompagnement des enfants, réduisant ainsi l'offre d'activités aux seuls intervenants extérieurs, à l'exception du plaisir des livres.

Ainsi, les enfants ont pu (re)découvrir, notamment, le plaisir des livres (bibliothécaire municipale), les échecs (Cercle Annemasse

Bonneville Échecs), le ping-pong (M. ÉTIENNE), l'escrime (Annemasse Club Escrime), la danse (Diana Danse), le théâtre (Imagine), la pratique du football dans le cadre d'ateliers (US Vétraz), la relaxation (M^{me} DE CHEVILLY) ou bien encore comment se comporter avec un animal (M^{me} JOLION).

Ces activités sont proposées sans surcoût pour les familles et seront reconduites l'année prochaine.



Intermarché
SUPER



les Mousquetaires

VETRAZ-MONTHOUX

PARC DES ÉRABLES

STATION 24h/24




HORAIRES D'OUVERTURE

du mardi au samedi
8 h 30 - 19 h 30
NON-STOP

Dimanche
8 h 30 - 12 h 30

DRIVE, Boulangerie-Pâtisserie, Laverie-Station de lavage, Location de véhicules, Billetterie Spectacles

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84

OUVERT LE DIMANCHE MATIN



L'APESE, CETTE ANNÉE, FÊTE SES 90 ANS!

L'APESE, Association des Parents d'Elèves et du Sou des Écoles, a été fondée en 1931. Cette association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps pour organiser des manifestations en vue de financer différents projets au sein des 3 groupes scolaires publics de la commune: René-Cassin, Françoise-Dolto, Le Petit Prince, ce qui représente près de 900 élèves sur 34 classes!

Son but se décline en 4 axes:

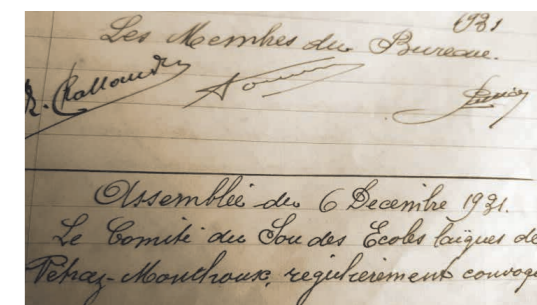
- ▶ **Récolter des fonds** à travers diverses manifestations (tenue de stand à la fête des plantes, fête de l'été, participation aux virades de l'espoir, vente de madeleines...)
- ▶ **Soutenir financièrement les écoles** pour la réalisation de projets pédagogiques (sorties scolaires, achat de matériel...)
- ▶ **Fédérer les parents** et les enfants des trois groupes scolaires pour leur permettre de mieux se connaître
- ▶ **Organiser des événements** festifs et sorties sportives pour les enfants (ski, chasse aux œufs, goûter de Noël, farfouille des enfants, kermesse des écoles...)



L'APESE c'est aussi:

- ▶ La distribution de jus de fruits bio à chaque enfant à l'occasion des cross scolaires
- ▶ L'achat de sapins de Noël pour chacun des 3 groupes scolaires
- ▶ Les galettes des rois offertes à chaque classe au mois de janvier, des chocolats à Noël...
- ▶ Le cadeau des CM2 (un dictionnaire...) chaque année lors des cérémonies d'au-revoir...

De haut en bas et de gauche à droite:
Aurélié GOMES (secrétaire), Marie-Léonie SCHLEWER (référente école Françoise-Dolto), Florence PRACH (vice-présidente), Sandra SCHWYTER (référente école René-Cassin), Niangui AMASSAS (trésorière), ZAVALLONE Hafidha (présidente et référente école Le Petit Prince), Rachida CHERGUI (référente école René-Cassin)



Comment participer ?

Une réunion mensuelle se tient à la Maison des Associations, ouverte à tous les membres de l'association. Nous avons besoin de vous, parents des 3 groupes scolaires, pour organiser ces événements.

Vous pouvez participer de façon régulière ou occasionnelle, à chaque fois dans une ambiance conviviale!

Contact:

secretaire.apese@gmail.com
www.apese-vetraz.fr
APESE-des-Ecoles-Publiques-de-Vetraz-Monthoux



ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ ABORDABLE

LES ÉCRINS, UN PROGRAMME SOCIAL ET INNOVANT D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Début avril, réunion de terrain avec de gauche à droite, Nicolas GAUTEUR Directeur de la SA Mont-Blanc, Philippe VANSTEENKISTE Directeur de La Foncière de Haute-Savoie (organisme de foncier solidaire), Patrick ANTOINE Maire de Vétraz-Monthoux, Pascale PELLIER et Véronique FENEUL Adjointes au Maire.



Sur un terrain d'environ 6500 m² (à l'angle de la route de Hauteville et du chemin des Mésanges) que lui a cédé la commune pour plus de 850 000 € HT, la SA Mont-Blanc (constructeur et bailleur social) débutera prochainement la construction de 44 logements en accession sociale ou en bail réel solidaire.

▶ 14 appartements proposés en accession sociale (du T2 au T4)

▶ 25 appartements (du T2 au T5) et 5 villas proposés en bail réel solidaire (BRS)

Si l'accession sociale est un dispositif bien connu (après le Valdor à Bas-Monthoux, ce sera la 2^e opération de ce type réalisée par la SA Mont-Blanc dans la commune), le bail réel solidaire est un nouvel outil permettant d'agir sur le parcours résidentiel des ménages.

Le BRS... qu'est-ce que c'est ?

Le BRS, bail réel solidaire, est une nouvelle formule de vente avantageuse accessible sous conditions de ressources, qui permet au plus grand nombre de devenir propriétaire de sa résidence principale.

Comment ça marche ? Pour faire baisser le prix de vente, le BRS dissocie le foncier (terrain) du bâti (logement). Ainsi, vous ne payez que les murs et louez pour un montant abordable le terrain à un organisme foncier solidaire...

Avec de l'accession sociale et du BRS, la municipalité et la SA Mont-Blanc utilisent des outils efficaces et innovants pour accompagner le parcours résidentiel des familles éligibles.

En outre, ces dispositifs permettent de favoriser la libération de certains logements locatifs sociaux où la rotation est habituellement très faible.

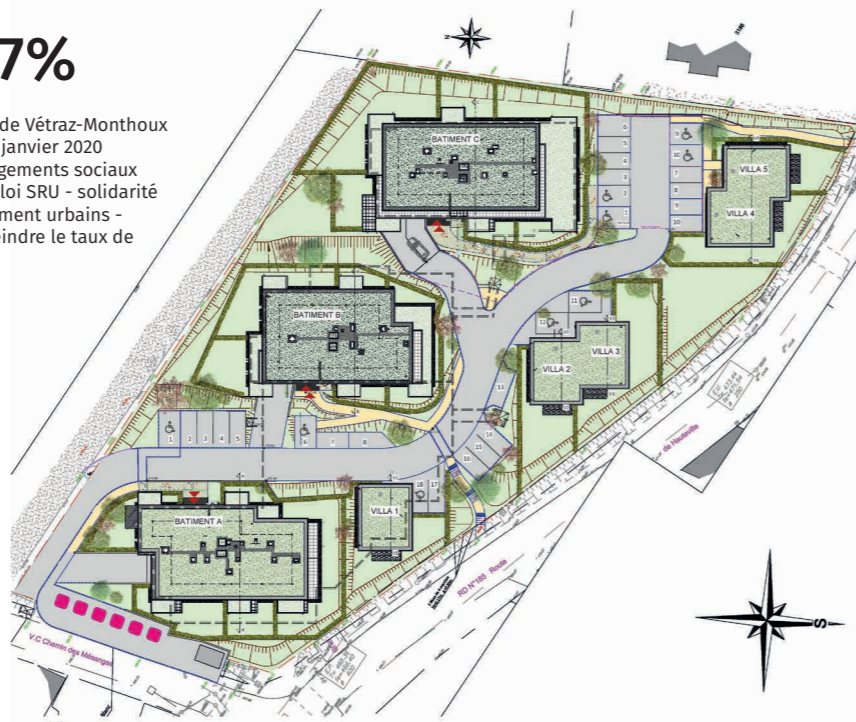
À noter enfin que ces futurs logements en accession sociale et en bail réel solidaire

seront pris en compte dans le calcul des objectifs à atteindre par la commune en matière de production de logement social.

PLUS D'INFOS
www.samontblanc.com/
 04 50 88 54 02
contact-accession@samontblanc.com

16,87%

La commune de Vétraz-Monthoux compte au 1^{er} janvier 2020 un taux de logements sociaux de 16,87% (la loi SRU - solidarité et renouvellement urbains - impose d'atteindre le taux de 25%)



© Architecte Philippe Cheysson

BRÈVES

REDÉCOUVERTE DU MUR D'ENCEINTE DE L'ANCIEN CHÂTEAU DE HAUT-MONTHOUX

Le service des Espaces verts a réalisé au printemps un important travail de débroussaillage pour remettre à la lumière une partie du mur d'enceinte de l'ancien château de Haut-Monthoux. Ce mur se trouve aujourd'hui en contre-bas de la maison.

Par le passé, les terrains situés en-dessous du mur étaient jardiés... ils pourraient prochainement retrouver leur vocation initiale dans le cadre d'un projet de restaurant écoresponsable à vocation pédagogique! Ce projet est à l'étude...



Avant les travaux de débroussaillage



Après le débroussaillage



Un sentier descend le long du mur d'enceinte, donnant accès aux jardins d'antan

EMBELLISSEMENT DE L'ESPACE PUBLIC AUX ABORDS DES TERRAINS DE PÉTANQUE

Les services techniques municipaux ont dernièrement installé des tables de pique-nique à proximité des terrains de pétanque, à l'ombre des magnifiques tilleuls. Cet aménagement a pour but d'améliorer le confort des amateurs de pétanque mais aussi de toutes personnes souhaitant profiter des lieux pour pique-niquer ou passer un agréable moment au centre-bourg.



Afin de préserver la propreté des lieux, des cendriers ont également été installés.

SOLUTION INFORMATIQUE

un service de professionnel

INFORMATIQUE

TILT




26, avenue des Prés Verts 74200 Thonon-les-Bains 19bis, rue de la République 74100 Ville-la-Grand

Tél : 04 50 71 96 57 - Fax : 04 50 71 96 58 - contact@tilt-info.com

www.tilt-info.com

2^e édition

JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

dimanche

19

SEPTEMBRE

DIMANCHE 19 septembre 2021
de 10h à 16h

JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

Du parc de Haut-Monthoux au four à pain du Centre-Bourg, en passant par la ferme de Corly et l'église, venez découvrir ou redécouvrir votre commune.

Départ libre à partir de 10h

Rendez-vous au Centre-Bourg, devant la Maison Communale Albert Roguet

Thème 2021 : « Patrimoine pour tous »

04 50 37 32 09 | vetrax-monthoux.fr | vetrax-monthoux.99



PRISE DE VUE...

Quartier de Collonges vers 1930 (angle route de Collonges et chemin des Rosiers). L'épicerie sur la gauche, avec un poste d'essence devant la vitrine. Une réelle vie de quartier avec une belle présence de jeunes riverains sur cette photo.

Question aux anciens: « Où est passée la croix ? »



La maison où se trouvait l'épicerie Magnin est toujours là mais elle n'abrite plus de commerce depuis 2011, date à laquelle le tabac-presse « La Marmotte » s'est installé dans les nouveaux commerces au centre-bourg pour devenir « Le Bellino ».

Le hameau historique de Collonges reste constitué en très grande partie de bâtis anciens et de rues étroites. La modification du PLU actuellement en cours devrait conforter le classement d'une partie de ce quartier en « périmètre de bâti traditionnel » dont les règles permettent de préserver ledit bâti.

Après l'accueil très positif reçu lors de la 1^{re} édition Vétrazienne de la **Journée Européenne du Patrimoine**, la commune vous donne rendez-vous en septembre 2021 pour l'organisation de sa 2^e édition.

Rendez-vous le dimanche 19 septembre prochain pour une balade à travers Vétraz-Monthoux, à la découverte de son patrimoine communal.

Au programme :

- ▶ Dès 10h: départ de la Maison Communale Albert-Roguet où l'exposition « Vétraz-Monthoux à travers le temps » vous attend
- ▶ Visites des sites (l'église, la ferme de Corly, le poulailler mobile, la chapelle du parc de Haut-Monthoux, les bâtiments communaux...)
- ▶ Animations tout au long du parcours

Afin que les visites soient accessibles au plus grand nombre, l'accès aux différents sites s'effectuera essentiellement par la route (parkings gratuits à proximité). Comme l'an dernier, il suffira de suivre les fléchages et les ballons qui mèneront sur les lieux.

À l'heure où nous écrivions cet article, nous n'étions pas encore en mesure de vous communiquer le programme exact des lieux à visiter et des animations. Une chose est sûre, le thème de l'édition 2021 sera « Le Patrimoine pour Tous ».

Un événement en passe de devenir un rendez-vous incontournable de la vie vétrazienne...

PRENEZ SOIN DE VOS PROJETS

AVEC LE VRAI SUR-MESURE DE FABRICATION FRANÇAISE

Quadro
Intérieurs sur-mesure

RANGEMENTS DRESSINGS BIBLIOTHÈQUES SOUS-ESCALIERS

2 rue des Artisans • VETRAZ-MONTHOUX • Tél : 04 50 79 12 90



QUELQUES MOTS DE PATOIS DE « LA YAUTE »

Un sapé
un chapeau

Une forclaz
une fourchette

Borler
crier, pousser des hurlements

Caoué
crotté, mouillé

La peufe
la poussière, salissure



APPEL AUX BÉNÉVOLES!

La ville de Vétraz-Monthoux organise tout au long de l'année des événements et recherche des volontaires pour participer, bénévolement, à l'organisation de ces rendez-vous.

Si vous avez du temps et que vous avez envie de vous impliquer dans la vie de votre commune, n'hésitez pas à contacter le service communication-événementiel:

manifestations@vetraz-monthoux.fr // 04 50 37 32 09

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

1^{re} édition CINÉ EN PLEIN AIR

Vétraz-Monthoux aime le 7^e art et a décidé de le mettre à l'honneur... le cinéma sort des salles obscures et prend l'air!

Initialement prévu le 18 juin, la séance de ciné en plein air est décalée au samedi 10 juillet. Réservez votre soirée!

Installez-vous* tranquillement dans le parc de Haut-Monthoux, seul(e), en famille ou entre amis, profitez du cadre et du moment et visionnez un film tout public sur écran géant.

* N'oubliez pas d'apporter vos chaises, couvertures ou transats!



Au programme :

► **En début de soirée**: ouverture du site et, si les conditions sanitaires le permettent, Food-Truck pour se restaurer avec les associations vétraziennes. Ambiance musicale.

► **À la nuit tombée**: projection du film « Donne-moi des ailes ».

Film de Nicolas Vanier, avec Louis Vazquez, Jean-Paul Rouve et Mélanie Doutey (durée 1h53).

Synopsis: Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, adolescent obnubilé par les jeux vidéo, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. Pourtant, père et fils vont se rapprocher autour d'un projet fou: sauver une espèce en voie de disparition, grâce à l'ULM de Christian! Commence alors un incroyable et périlleux voyage...

Afin de promouvoir la culture et les loisirs pour tous: entrée gratuite.



10 juillet
entrée gratuite

Un cadre idyllique pour accueillir le ciné de plein air.

FESTIVAL RÊVE DE MONTAGNES

Le festival Rêve de Montagnes, événement phare de la commune, est d'ores et déjà en cours de préparation...!

RENDEZ-VOUS du lundi 4 au vendredi 8 octobre à la Maison Communale Albert-Roguet

Au programme :

► **dès 19h30**: découverte de l'exposition de toiles de montagnes par la Société des Peintres de Montagne

► **20h30**: lancement du film suivi d'une conférence en présence des réalisateurs et/ou des protagonistes

Afin de rendre ces soirées accessibles au plus grand nombre, l'entrée est libre et ouverte à tous.

Depuis 11 ans, ce festival est dédié aux films sur la montagne. Entre films animaliers, exploits d'alpinistes hors-norme, escalades ou ascensions de sommets mythiques, venez découvrir la montagne sous tous ses aspects!

Ce rendez-vous habituellement proposé au mois de septembre se décale cette année en octobre pour vous proposer une offre événementielle mieux échelonnée, tout au long de l'année.

L'équipe du service événementiel travaille sur la prochaine édition. Une programmation qui tiendra toutes ses promesses.

Programme complet disponible prochainement sur notre site internet www.vetraz-monthoux.fr

L'AGENDA

Certains événements sont susceptibles d'être modifiés voire annulés en fonction du contexte sanitaire du moment. Consultez l'agenda événementiel de la commune sur www.vetraz-monthoux.fr

JUIN

DIMANCHE 20 ET 27
Élections Départementales et Régionales
MAISON COMMUNALE ALBERT-ROGUET ET MAISON DES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 27 DE 9H À 13H
Atelier du Pain
ORGANISÉ PAR LES AMIS DU FOUR - CENTRE-BOURG

JUILLET

SAMEDI 10 EN DÉBUT DE SOIRÉE
1^{re} édition du Ciné Plein Air
PARC DE HAUT-MONTHOUX



DU 19 AU 23
Stages de théâtre pour les 9 à 14 ans et les 6 à 8 ans
AVEC IMAGINE - MAISON COMMUNALE ALBERT-ROGUET

SAMEDI 31
Tournoi de Pétanque des UNC association de Vétraz-Monthoux
STADE GILBERT DUCHÊNE

SEPTEMBRE

SAMEDI 4 DE 9H À 13H
Forum des Associations
MAISON DES ASSOCIATIONS



SAMEDI 4
15 ans du Club Cycliste Les Monte Tout
MAISON COMMUNALE ALBERT-ROGUET

DIMANCHE 19
Journées Européennes du Patrimoine
« Patrimoine pour tous »



SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26
Représentations théâtrales (pièce: Toc Toc)
AVEC IMAGINE AU PROFIT DE 2 ASSOCIATIONS CARITATIVES
MAISON COMMUNALE ALBERT-ROGUET

DIMANCHE 26 DE 9H À 18H
17^e Virades de l'Espoir à Gaillard

OCTOBRE

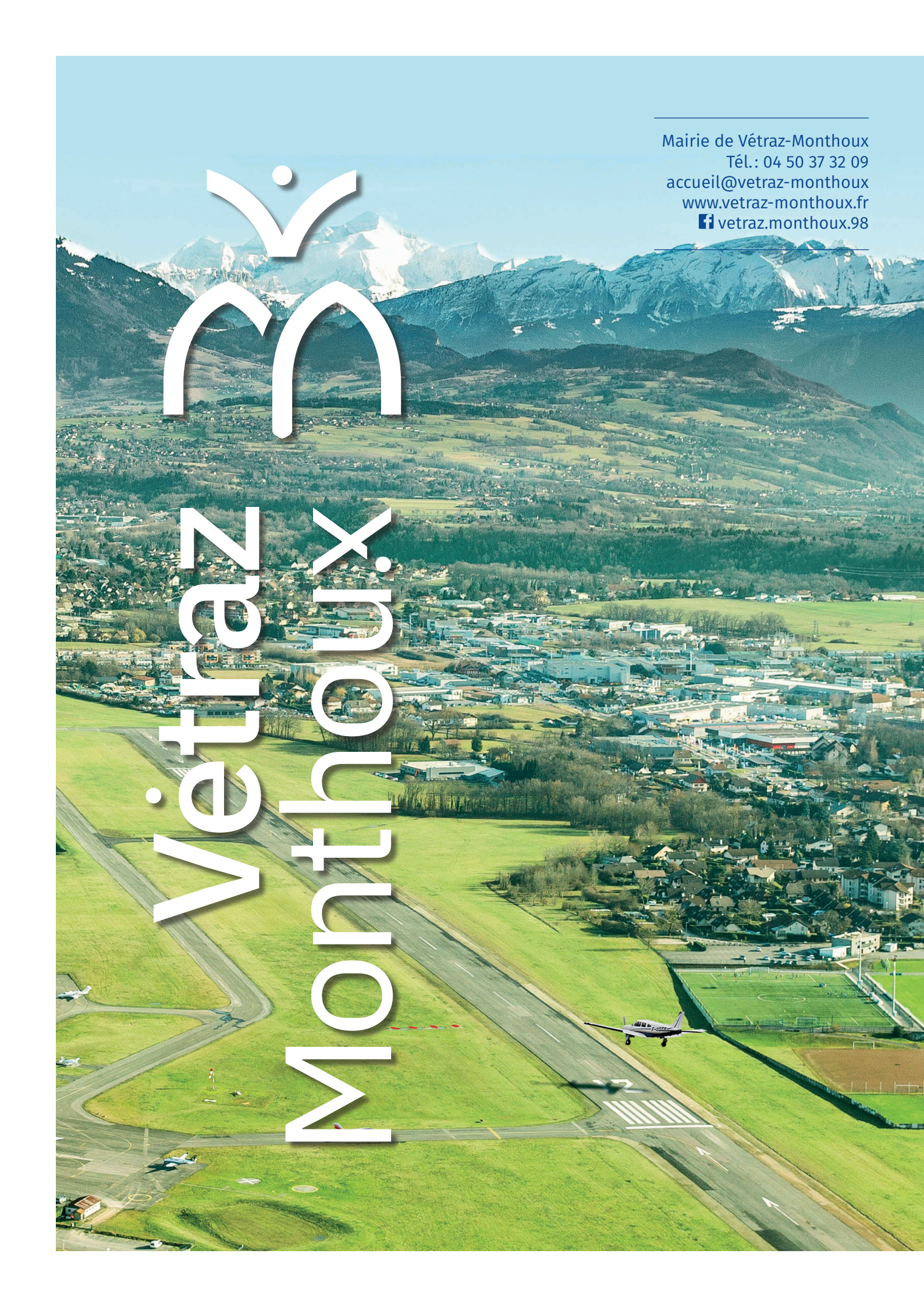
DU 4 AU 8
11^e édition du Festival Rêve de Montagnes
MAISON COMMUNALE ALBERT-ROGUET



SAMEDI 23
Octobre Rose
CENTRE-BOURG

Passez un bel été

Mairie de Vétraz-Monthoux
Tél. : 04 50 37 32 09
accueil@vetraz-monthoux.fr
www.vetraz-monthoux.fr
f vetraz.monthoux.98

An aerial photograph of the town of Vétraz-Monthoux, Switzerland, showing a mix of residential houses, industrial buildings, and green fields. In the foreground, there is an airfield with a runway and taxiway. A small propeller plane is on the runway, and several other smaller aircraft are parked on the tarmac. In the background, there are rolling green hills and large, rugged mountains with patches of snow under a clear blue sky. A large, white, stylized logo is overlaid on the image. The logo consists of a crown-like shape at the top, followed by two arches, and then the text 'Vétraz' and 'Monthoux' stacked vertically in a large, white, sans-serif font.

Vétraz Monthoux